

5. Le revenu et la demande des ménages

Avec un taux de salaire qui suit à peine l'évolution des prix, et des effectifs employés toujours en diminution, la masse salariale brute reçue par les ménages devrait continuer à baisser en termes réels. Les premiers effets des allègements fiscaux, une évolution plus favorable des revenus des entrepreneurs individuels, des prestations sociales et des flux d'intérêt toujours élevés compensent cette baisse. Au total le pouvoir d'achat du revenu

disponible brut des ménages se stabiliserait.

Il ne faut néanmoins pas attendre de nette reprise de la consommation avant la mi-1985. Seule une très lente croissance serait observée sur les trois trimestres de prévision. Le taux d'épargne des ménages se maintiendrait autour de 14 %.

Leurs achats de logement devraient interrompre une baisse qui date de plusieurs années.

1. Le taux de salaire du secteur privé

L'enquête d'octobre du Ministère du Travail relève une progression de 1 % du taux de salaire horaire depuis le début juillet. Le chiffre est bas puisqu'au cours de la même période, les prix de détail ont crû de 1,7 %. Et depuis le début de l'année, le glissement du taux de salaire horaire mesuré par l'enquête est de 4,5 % pour une croissance des prix de 5,4 % soit 0,9 % de perte de pouvoir d'achat.

La faible progression d'octobre s'explique peut-être par une situation d'attente des décisions gouvernementales en matière de traitements de la fonction publique et ponctuellement par l'absence de relèvement du SMIC durant le troisième trimestre, la hausse intervenue au 1er juillet étant prise en compte à l'enquête précédente. L'évolution prévue pour le taux de salaire sur la fin de l'année (1,7 % au premier janvier 1985) tient compte de l'effet (faible) du relèvement du SMIC en novembre et des calendriers de hausse affichés dans le secteur privé. Elle corrige, mais pour partie seulement (0,4 %), la perte de pouvoir d'achat constatée sur les trois premiers trimestres (1).

On a par ailleurs des raisons de penser que la statistique du Ministère du Travail sous-estime, dans une proportion difficile à évaluer, la progression effective des gains des salariés pour 1984. Elle n'inclut pas les versements des primes et les hausses rétroactives de salaires (sans effet sur l'indice) dont ont pu bénéficier les salariés. Au deuxième trimestre, notamment, on relève nombre d'accords d'entreprises concernant le versement de primes, et qui font

(1) Les taux de salaire horaire moyen qui ressortent des comptes nationaux trimestriels diffèrent du taux de salaire horaire du Ministère du Travail en tendance comme en profil. En tendance, ils incorporent des effets de structure et des mouvements catégoriels. En profil, les différences sont cette année plus fortes que d'habitude : dans les comptes, les hausses sont plus élevées en début d'année du fait de la prime de 500 F versée aux employés des PTT et de primes analogues dans les grandes entreprises nationales ; elles sont plus étalées ensuite (1,4 % par trimestre) parce qu'il s'agit de chiffres en moyenne trimestrielle. Enfin le chiffre de fin d'année est relevé à nouveau par le versement de rappels dans certaines grandes entreprises nationales.

Les traitements bruts dans la Fonction Publique en 1984

La revalorisation du traitement brut par tête de la fonction publique s'est faite en 1984 sur la base du maintien du pouvoir d'achat en moyenne annuelle ("en masse"). En glissement sur l'année, de décembre à décembre, et malgré le relâchement de 2 % du point indiciaire en novembre 1984, la croissance de l'indice est toutefois inférieure à la hausse des prix.

L'interprétation de la statistique est compliquée du fait du versement en mars de la prime de 500 F. Cette prime représente environ 0,5 % de la masse salariale et a été versée au titre du pouvoir d'achat de 1983. Si on l'impute à 1984, la croissance moyenne de l'indice de traitement brut s'établit à 7,6 %, auquel il faut rajouter environ 1 % en raison de mesures catégorielles et du glissement vieillesse-technicité (GVT) non pris en compte dans l'indice. Par contre, le rattachement de cette prime à 1983 remonte le niveau de 1983 et diminue celui de 1984. La croissance apparente de la masse salariale par tête de 8,6 % correspond alors à une progression de 7,6 %, soit donc un maintien du pouvoir d'achat en moyenne annuelle.

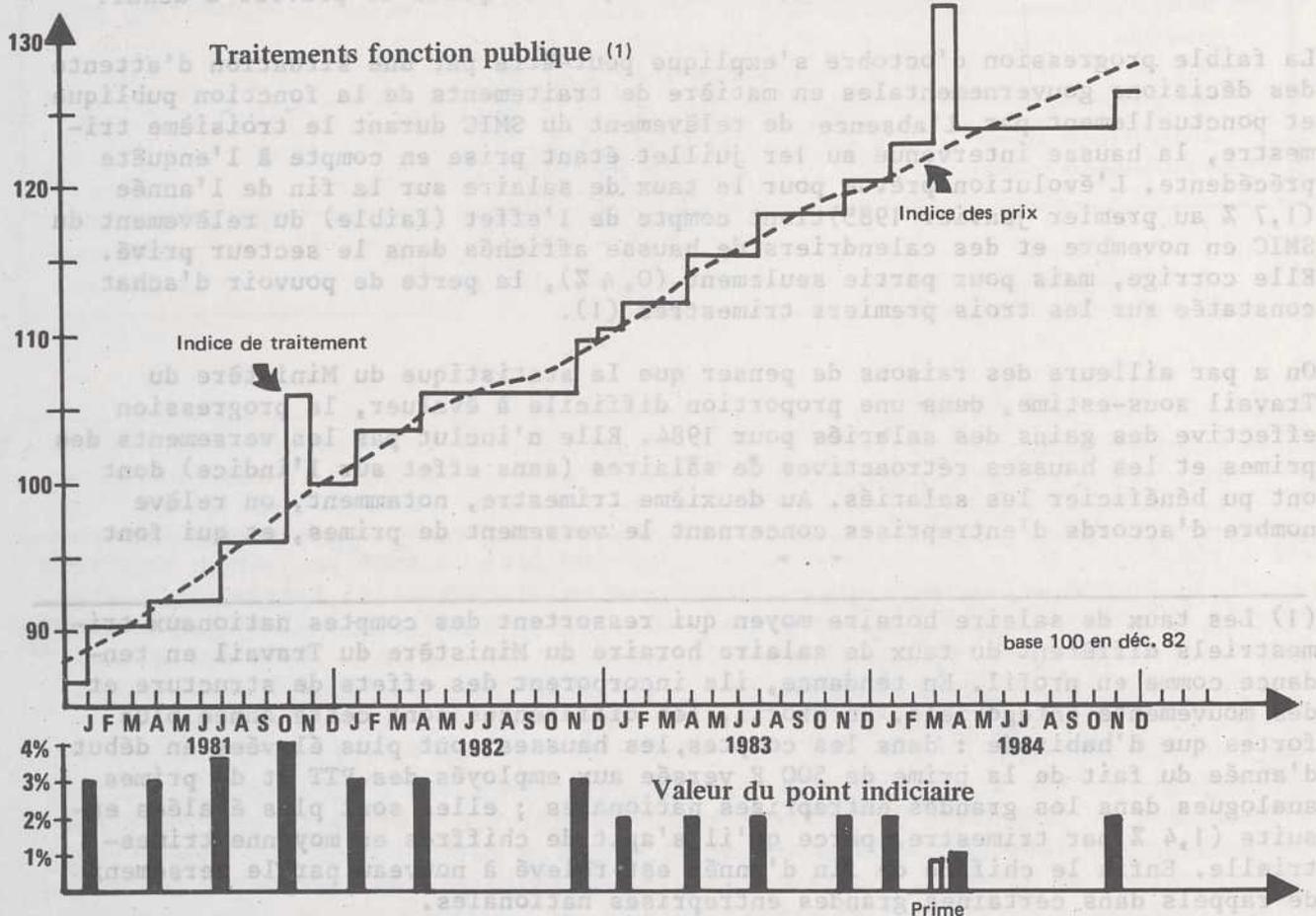
Évolution de l'indice de traitement brut (1) et du gain moyen par tête (2) dans la Fonction Publique

	Glissement déc/déc		Moyenne		Moyenne		
	indice traitement brut	Prix	indice traitement brut	Prix	Masse salariale brute	Variation des effectifs	Gain par tête (2)
1982	10,3	9,7	11,5	11,8	15,2	2,1	12,8
1983	9,1	9,3	1,3	9,6	11,4	1,5	9,8
1984	5,1	6,9*	7,5	7,6*	9,1*	0,5*	8,6*

* estimation

(1) Indice de traitement brut titulaires + non titulaires de l'Etat et des collectivités territoriales

(2) Le gain moyen est estimé en rapportant l'évolution de la masse salariale brute des administrations publiques et l'évolution des effectifs dans les comptes nationaux.



(1) Indice de traitement brut titulaires et non titulaires de l'État et des collectivités territoriales

Taux de salaire horaire (1) nominal et en pouvoir d'achat

en %

	83MA	84.1	84.2	84.3**	84.4**	84MA**	84GA**	85.1**	85.2**
Nominal	10,6	1,6	1,4	1,4	1,4	7,3	6,0	1,3	1,6
Pouvoir d'achat (2)	1,1	- 0,2	- 0,2	- 0,8	0,2	- 0,1	- 1,0	- 0,3	0,0

(1) des comptes nationaux trimestriels

(2) mesuré avec l'indice des prix des comptes nationaux

suite à la prime de 500 F dans la fonction publique. Le même type d'accord, qui échappe largement au système statistique malgré une nette tendance à la généralisation, pourrait se renouveler au début de 1985, quand les négociations salariales porteront sur le rattrapage du pouvoir d'achat de 1984.

Le taux de salaire horaire progresse donc en 1984 un peu moins vite que les prix. La règle posée depuis la sortie du blocage des prix d'une indexation sur une norme de prix anticipés plutôt que sur l'inflation passée, semble être appliquée strictement.

Pour 1985, les négociations salariales qui s'ouvrent au mois de décembre dans la fonction publique devraient comme en 1983 et 1984, influencer la fixation des salaires des entreprises. La hausse des salaires mesurée par le taux de salaire horaire du Ministère du Travail y serait de 3,3 % en glissement au cours du premier semestre, soit une croissance proche de la hausse des prix de détail prévue. La hausse des traitements de la fonction publique et des salaires du secteur public serait du même ordre. Tous secteurs confondus, et en terme de comptes nationaux, on prévoit une progression de 1,4 % au premier trimestre et de 1,5 % au second.

Le SMIC horaire serait majoré d'environ 2 % en mars et en juillet 1985 par incidence automatique des hausses de prix. Le SMIC mensuel sera en outre majoré en mars suite à la réunification des deux régimes actuels du SMIC. Depuis les mesures de réduction de la durée du travail au début 1982, il est en effet calculé soit sur la base de 169 heures mensuelles, soit de 173 heures. Cette mesure serait donc neutre pour les smicards embauchés avant février 1982, mais majorerait de 2,5 % le salaire des autres smicards, dont le nombre est évalué à la moitié du million de salariés payés actuellement sur la base du SMIC. L'incidence sur le taux de salaire horaire serait de 0,1 ou 0,2 %.

2. Les revenus salariaux restent orientés à la baisse ...

La baisse du pouvoir d'achat de la *masse salariale* est plus accentuée en 1984 qu'en 1983. Sur le premier semestre 1985, l'évolution devrait rester encore orientée à la baisse, et recouvrir les éléments suivants : la baisse des effectifs se poursuit à son rythme antérieur de 0,4 % par trimestre ; le taux de salaire horaire dans les secteurs privé et public évolue à un rythme proche des prix de détail, et ne rattrape pas la perte de pouvoir d'achat enregistrée en glissement sur l'année 1984. Enfin, la durée du travail qui s'était stabilisée au début 1984, est à nouveau sur une tendance de très léger déclin.

La baisse du *revenu salarial net*, hors cotisations à la charge des salariés, est plus accentuée que celle du revenu brut en 1984, à cause de la hausse des cotisations vieillesse et chômage au premier semestre. Depuis cette date, l'absence de mouvements sur les taux de cotisation et une certaine neutralité des relè-

vements du plafond de la Sécurité Sociale (+ 2,2 % au 1er janvier) rendraient les évolutions des revenus bruts et nets très parallèles.

... tandis que les prestations sociales gardent leur rythme de croissance

La tendance d'évolution de la masse des *prestations* en termes réels semble maintenant se stabiliser autour de 2,5 % l'an. Mais ceci recouvre des évolutions très différentes selon la nature de la prestation. Le ralentissement des *prestations de santé* semble se confirmer, au-delà d'à-coups trimestriels très marqués (1). Pour le premier semestre 1985, la généralisation du forfait hospitalier à l'ensemble des hôpitaux serait de nature à fléchir encore la croissance des prestations de santé. Elle serait de l'ordre de la croissance des prix.

Les *prestations familiales* devraient connaître au contraire une certaine accélération au début 1985, après il est vrai des évolutions de barèmes défavorables depuis deux ans. La base mensuelle de calcul des allocations familiales sera revalorisée de 3,4 % en janvier et de 2,5 % en juillet 1985. Le projet de loi de refonte des prestations familiales devrait entrer en vigueur au premier semestre 1985, mais ne devrait pas entraîner d'accroissement sensible de la masse des prestations.

Prestations sociales ventilées par type de risque

en %

	83MA	84.1	84.2	84.3**	84.4**	84MA**	84GA**	85.1**	85.2**
Santé	10,9	-	2,3	0,4	6,0	9,2	8,7	1,8	1,7
Famille	8,0	2,5	1,7	1,5	1,5	5,3	7,7	2,5	2,0
Chômage	15,9	5,3	3,7	7,8	-2,2	16,2	15,2	0,5	0,5
Vieillesse	13,3	3,9	0,9	2,4	2,0	11,1	9,2	3,0	2,5
Total Sécurité Sociale	12,0	2,4	1,8	2,1	2,9	10,2	9,2	2,2	1,9

Source : comptes nationaux trimestriels et prévisions.

Sur les trois premiers trimestres de 1984, les *prestations chômage* progressent à un rythme de plus de 20 % l'an, supérieur à la croissance de 1983. L'infléchissement attendu au premier semestre 1985 n'est pas incompatible avec l'augmentation prévue du chômage. Il s'explique par un arrêt des prestations dites de "garanties de ressources", qui représentent plus du tiers des charges de l'UNEDIC. A cela plusieurs raisons : les effectifs de bénéficiaires des garanties de ressources diminuent progressivement (près de 30.000 depuis le maximum de l'été 1983 sur un total de 580.000 allocataires) et il est prévu que les départs s'accroissent, notamment pour les personnes ayant atteint plus de 37 ans et demi de cotisations. En revanche, le nombre des allocataires du Fonds National de l'Emploi (+ 22.600 depuis l'été 1983, soit actuellement 100.000) aurait une progression modérée. Dernier élément, la part des allocataires payés à 65 % de leur salaire antérieur s'accroît, pour des raisons démographiques, par rapport aux allocataires "à 70 %".

(1) Sur les trois premiers trimestres de 1984, l'évolution est anormalement faible, et tient au retard dans les facturations hospitalières, statistiques utilisées pour le suivi des prestations de santé dans les hôpitaux. La forte croissance du quatrième trimestre exprime alors, outre une revalorisation d'une partie des honoraires médicaux, un rattrapage dans les retards de facturations.

Les différents revenus des ménages en pouvoir d'achat

en %

	83MA	84.1	84.2	84.3	84.4**	84MA**	84GA**	85.1**	85.2**
Masse salariale brute (1)	-0.3	0.2	-0.8	-1.2	-0.2	-1.1	-2.0	-0.8	-0.3
Cotisations salariés (2)	4.2	5.2	2.3	0.1	-0.6	8.6	7.0	-1.9	-
Salaires nets (3) = (1) - (2) ...	-0.9	-0.6	-1.3	-1.4	-0.2	-2.6	-3.5	-0.6	-0.3
Prestations sociales (4)	2.3	0.6	0.7	-0.1	1.4	2.7	2.6	0.5	0.3
Revenus salariaux et sociaux (5) = (3) + (4)	0.4	-	-0.4	-0.8	0.5	-0.3	-1.0	-0.1	-0.1
E B E I	-1.6	-0.6	-0.8	-1.0	0.2	-0.3	-2.2	-0.1	-0.1
Revenu avant impôt	0.1	-	-0.3	-0.8	0.5	0.1	-0.6	-	-
Revenu disponible brut	-0.6	-0.6	-0.4	-	-0.2	-0.2	-1.2	0.6	-
Déflateur utilisé (1)	9.4	1.8	1.6	2.2	1.2	7.4	6.9	1.6	1.6

(1) indice des prix de la comptabilité nationale.

Source : comptes nationaux trimestriels et prévisions.

Les départs de préretraite font normalement des entrées en retraite. Aussi, les *prestations vieillesse* ont-elles une progression soutenue. L'abaissement, effectif depuis avril 1983, de l'âge de la retraite accentue le phénomène : il provoque, encore en fin 1984, l'entrée de personnes d'un âge compris entre 60 et 65 ans, et n'ayant pas cotisé suffisamment pour avoir pris leur retraite dès 1983. Ceci provoque une croissance inaccoutumée des effectifs. Enfin, les pensions de retraite du régime de Sécurité Sociale progresseront de 3,4 % au 1er janvier et de 2,8 % au 1er juillet.

Un léger mieux pour le revenu des entrepreneurs individuels

Si l'on excepte une brusque progression en fin 1983, liée à la forte hausse de la production agricole, le revenu réel des entrepreneurs individuels était en baisse depuis la mi-1982 ; le mouvement de dégradation se poursuit en 1984, mais de façon moins prononcée. On prévoit son interruption pour le début 1985 sous l'effet conjoint de meilleurs revenus agricoles, de conditions d'exploitation plus satisfaisantes dans les services et le BTP, et à la faveur de l'allègement de la taxe professionnelle (encadré).

Ainsi, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut se stabilise au deuxième semestre 1984 après le recul du premier. En moyenne, il baisse en 1984 de façon un peu moins marquée qu'en 1983. Au premier semestre 1985, il enregistrerait à nouveau un faible palier à la hausse grâce aux allègements fiscaux (encadré), aux revenus salariaux moins dégradés, à la stabilisation des revenus de l'entreprise individuelle, et à des flux d'intérêts toujours soutenus.

Les mesures fiscales de 1985 et le revenu des ménages

La suppression de la contribution exceptionnelle de 1 % sur le revenu imposable (12 MF réparti uniformément sur l'année) a les effets les plus importants : 0,4 % du revenu réel pour l'année et par trimestre, toutes choses égales par ailleurs. La réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu (10 MF soit 0,3 % sur l'année) ne joue par contre qu'en fin d'année.

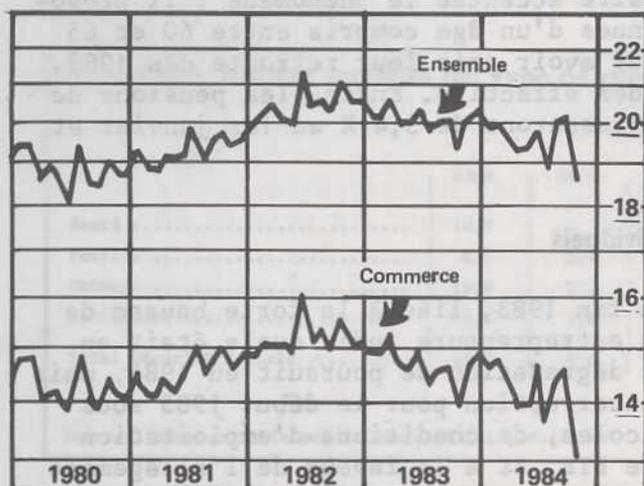
La taxe professionnelle est allégée de 10 MF en 1985 et bénéficie aux ménages à proportion de la baisse de charges des entreprises individuelles. On suppose une baisse uniforme sur les deux semestres, soit donc 5 MF dès l'acompte de juin. Or, cet impôt est payé à raison du tiers par les branches du BTP (6 %), des commerces (16 %) et des services (12 %), secteurs à forte proportion d'entreprises individuelles. Un calcul approximatif montre que la mesure fiscale améliore environ de 1 MF ex ante les résultats de ces entreprises et donc, à comportements inchangés, représente un gain de 0,2 % du revenu des entrepreneurs individuels en 1985, et de 0,3 % au deuxième trimestre (soit 0,1 % du revenu des ménages).

La hausse de la fiscalité pétrolière et du coût du téléphone joue surtout sur le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages par le biais des prix (- 0,1 % en 1985 d'après le chiffrage du chapitre II) et peu sur leur revenu nominal, si ce n'est par la hausse des charges des entreprises individuelles. Par un calcul là encore sommaire, le prélèvement sur les résultats des entreprises individuelles s'élève à 0,6 MF en 1985.

3. La consommation et l'épargne

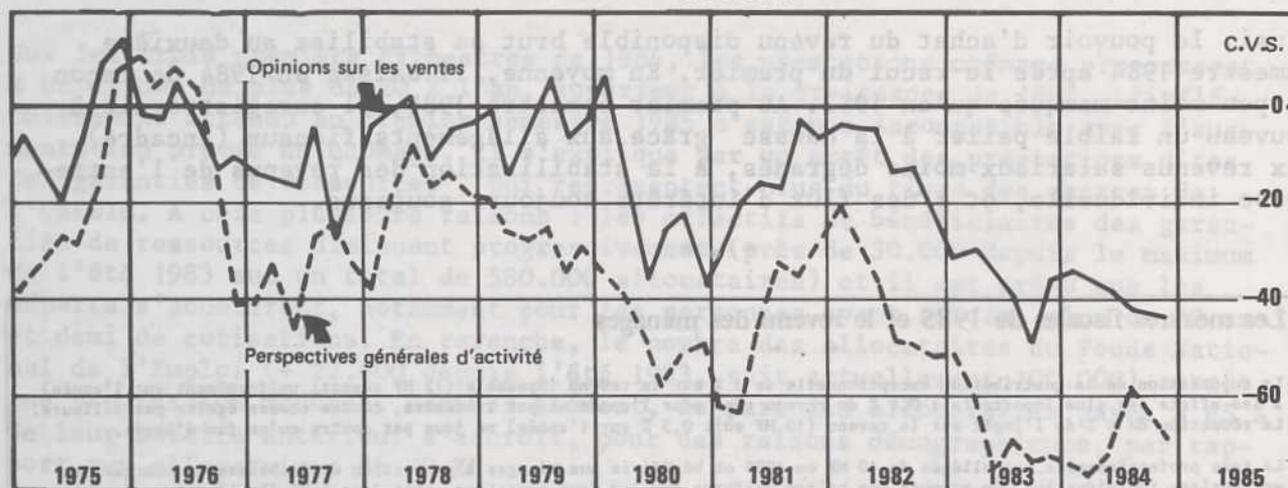
A très court terme, l'examen des indicateurs conjoncturels donne la meilleure prévision de la consommation. A un terme plus éloigné, au delà du trimestre courant, les indications les plus sûres viennent des tendances récentes et prochaines du revenu. Or, que disent ces deux sources d'information ?

Les indicateurs précoces et les éléments d'enquêtes sont tous très pessimistes. L'enquête d'octobre 1984 sur la consommation en produits industriels réalisée à partir de panels de commerçants corrige fortement à la baisse le mieux enregistré en août et septembre. Et la tendance de déclin depuis le début de l'année est confirmée. Presque tous les produits sont touchés par cette baisse : le textile-habillement en particulier, après l'amélioration des derniers mois qui s'était répercutée en amont dans une reprise de la production ; l'électronique grand public et l'électroménager également. Font exception à cet ensemble les achats de pharmacie qui restent à un rythme élevé et les achats d'automobiles qui reprennent, sans qu'on puisse prolonger durablement le mouvement (1).



Indicateur de consommation en produits industriels des ménages
Milliards de F 70

Que pensent les commerçants du commerce de détail ?



(1) L'enquête de conjoncture auprès des ménages de novembre 1984 indique une forte progression des intentions fermes d'achat de voitures en 1985. Mais si l'on suit les indications de la Chambre Syndicale des Constructeurs et les possibilités financières actuelles des ménages, cette progression devrait plutôt se produire au second semestre de l'année.

Les enquêtes de conjoncture auprès du commerce de détail ont l'avantage sur l'indicateur précédent de couvrir en plus le commerce de produits alimentaires ; elles contiennent aussi les appréciations personnelles des détaillants. Dans le commerce de biens de consommation non alimentaires, les opinions sur les ventes enregistrent le niveau plus soutenu des achats des ménages à la fin 1983 (mais pas celui du troisième trimestre 1984, si ce n'est pour l'indicateur de perspectives d'activité). Le quatrième trimestre là encore est orienté à la baisse.

Les perspectives à court terme ne sont guère meilleures dans le commerce alimentaire (comprenant les grandes surfaces). L'évolution au quatrième trimestre devrait prolonger la baisse, modérée toutefois, du trimestre précédent.

Les enquêtes dans le commerce de gros non alimentaire étaient, jusqu'à l'enquête d'octobre, le seul élément assez favorable quant à l'orientation de la consommation : elles traduisaient en effet de meilleures ventes aux commerces de détail, et donc la volonté de ces derniers de reconstituer des stocks jugés plus bas qu'en 1983 au regard de la demande. Mais le mouvement restait réduit (si on le compare au cycle précédent en 1981), et l'observation de novembre vient l'interrompre.

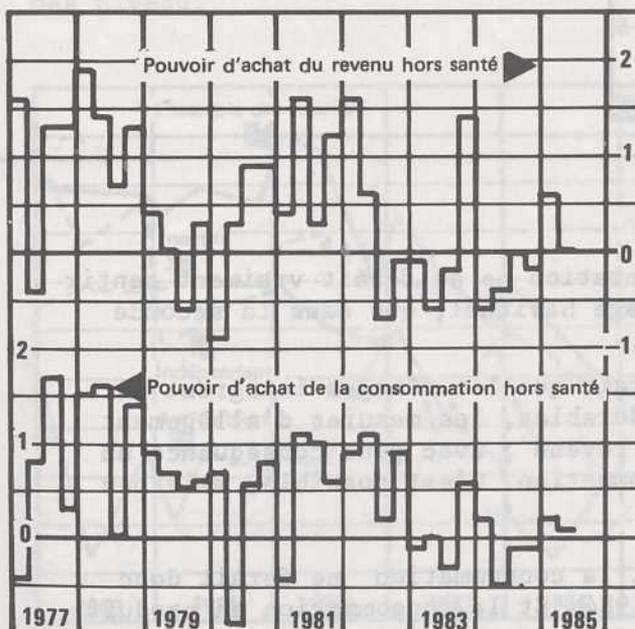
Opinion sur les ventes dans le commerce de gros



Les stocks vus par le commerce de détail



Côté revenus, le message va dans le même sens : on sait que les mouvements conjoncturels du pouvoir d'achat se retrouvent dans la consommation, en général avec un délai de 6 mois à 1 an. Or si l'évolution récente du revenu est un peu meilleure au second semestre 1984 qu'au premier et à nouveau plus favorable au



Évolution du revenu disponible de la consommation des ménages (hors consommation des services de santé)

Les achats de biens durables à l'horizon conjoncturel

A lire les chiffres, l'actuelle récession qui frappe la consommation de biens durables (automobiles, ameublement, équipement du ménage, soit 8 % de la consommation des ménages) est exceptionnelle par sa durée : elle débute à la fin 1982 et se poursuit encore au troisième trimestre 1984, alors que les reculs précédents, tant en 1974 qu'au début 1977 ou en 1980, ne dépassaient pas deux à trois trimestres. D'où sans doute un vieillissement inhabituel du stock de biens durables. Ne doit-on pas voir là un élément susceptible de provoquer une reprise des achats des ménages ?

Ce n'est pas ce que retient notre prévision, selon laquelle il ne devrait pas y avoir de reprise marquée avant la mi-1985. L'indicateur d'opportunité de faire des achats importants, d'après la dernière enquête auprès des ménages, témoigne en ce sens. C'est cette idée qu'appuient aussi les relations habituelles entre achats de biens durables, revenu réel et consommation totale.

Ainsi, le graphique ci-contre reprend ce fait connu que si les achats de biens durables amplifient les cycles conjoncturels de la consommation, leurs mouvements à la hausse comme à la baisse, sont assez simultanés. A une consommation totale basse au premier semestre 1985 correspond donc une consommation de biens durables toujours déprimée. Les relations économétriques mettent aussi en évidence un délai d'un an environ entre les inflexions à la hausse ou à la baisse du revenu réel et les retournements des biens durables.

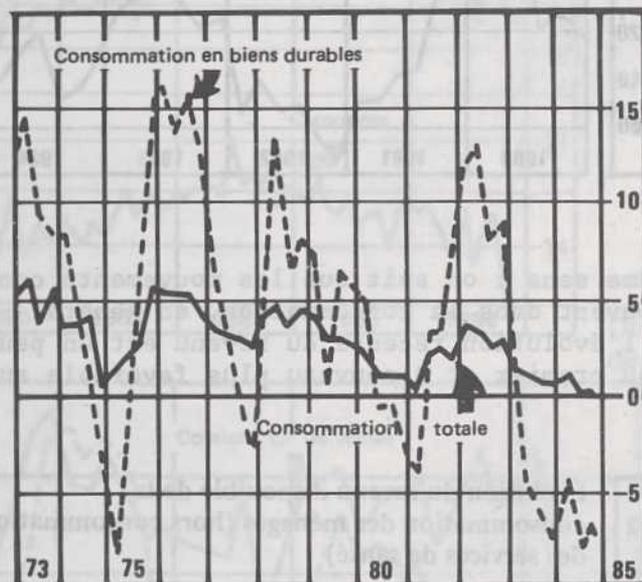
Si l'on prolonge cette relation assez stable, il faut attendre le second semestre 1985 pour que les achats de biens durables enregistrent l'effet de l'amélioration du revenu de la fin 1984 et du début 1985.

Retournement à la baisse ...

	trimestre de retournement			
revenu	73.1	75.4	78.4	82.1
biens durables	74.1	76.4	80.1	82.4

... et à la hausse

revenu	74.1	80.1		
biens durables	74.4	81.1		



Comparaison des évolutions en glissement sur un an de la consommation totale et de la consommation en biens durables
taux de croissance en %

premier semestre 1985, cette nouvelle orientation ne se ferait vraiment sentir sur la consommation, à extrapoler le décalage habituel, que dans la seconde moitié de 1985.

Avancer la date de ce retournement supposerait que les ménages intègrent par avance, peut-être parce qu'ils les jugent durables, les mesures d'allègement fiscal de 1985 dans leurs anticipations de revenu ; avec pour conséquence un impact plus rapide sur leurs plans de consommation. C'est possible, mais peu probable.

Au cours des trois trimestres de prévision, la consommation ne ferait donc que récupérer lentement le recul de la mi-1984. Et la consommation en produits

La consommation des ménages par grand poste budgétaire

en %

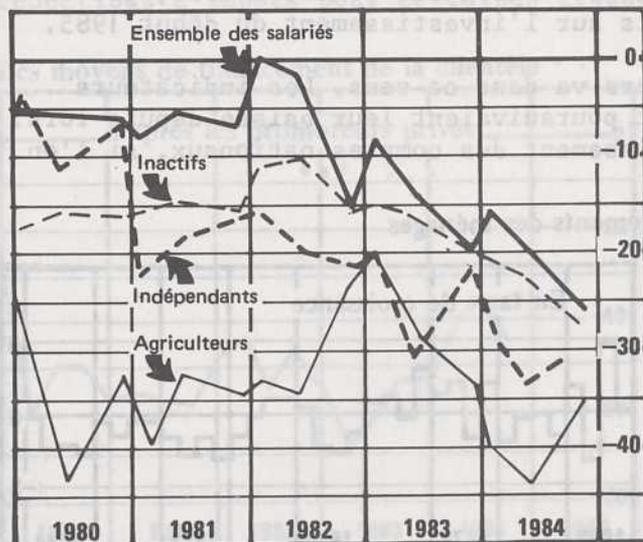
	83MA	84.1	84.2	84.3	84.4**	84MA**	84GA**	85.1**	85.2**
Consommation totale	1,1	0,3	-0,5	-0,2	0,4	0,5	-	0,2	0,2
dont :									
- alimentaire	1,0	0,5	0,2	-0,2	-0,1	0,8	0,7	0,1	0,1
- énergie	4,5	5,9	-4,4	-0,1	-1,9	2,6	-0,5	1,0	0,4
- produits industriels	-1,5	-1,2	-0,6	-0,4	-0,2	-2,2	-2,4	-0,3	-0,4
- services	2,6	0,3	-	-	1,5	2,2	1,8	0,5	0,5

Source : comptes nationaux trimestriels et prévision

industriels serait toujours déprimée jusqu'à la mi-1985. La consommation de biens durables ne se raffermirait guère avant la mi-1985 (encadré).

Les dépenses alimentaires se stabiliseraient au premier semestre 1985. La consommation de services est perturbée à la baisse durant l'été à cause du freinage des dépenses de santé et du recul des dépenses de téléphone ; et à la hausse en fin 1984 par les très fortes dépenses de santé concentrées, pour des raisons de mesure statistique, au dernier trimestre. Pour le premier semestre, ces dépenses retrouvent une croissance à 2 % l'an, soit un rythme nettement inférieur à la croissance de long terme. Enfin, les dépenses d'énergie, qui enregistrent un recul au quatrième trimestre si l'on suit les prévisions de demande en électricité, en carburant et fioul domestique, se redressent en partie aux deux trimestres suivants.

Sur cette base, le taux d'épargne des ménages est stabilisé depuis le début 1984 au niveau très bas de 14 %. Etabli à 14,2 % au cours des trois premiers trimestres, il est en retrait à 13,8 % au quatrième. A la faveur des allègements fiscaux du début 1985, il remonte au-dessus de 14 % ensuite. Il est intéressant de relever l'écart inhabituel depuis deux ans entre le taux d'épargne et l'indicateur d'opportunité d'épargner selon l'enquête auprès des ménages (indicateur pourtant relativement corrélé jusqu'à 1983 avec le taux d'épargne des trimestres passés). Cet écart soulignait la contradiction entre les placements d'épargne jugés plus attractifs, et les possibilités que donne aux ménages l'évolution du revenu, depuis qu'un niveau assez "incompressible" de consommation semble être atteint. La diminution de l'écart à l'enquête de novembre va de pair avec le sentiment qu'ont les ménages, surtout les salariés, que le revenu est à son plus bas niveau.



Situation financière passée : enquête «intentions d'achat»

Détail par catégories socio-professionnelles

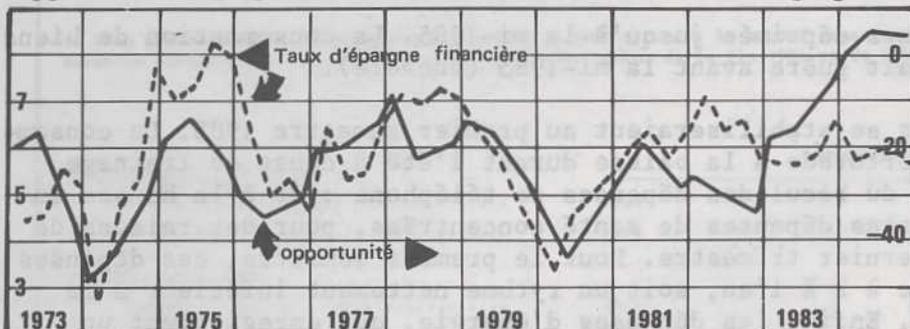
Taux d'épargne et taux d'épargne financière (1) en %

	83MA	84.1	84.2	84.3	84.4 ⁱⁱ	84MA ⁱⁱ	85.1 ⁱⁱ	85.2 ⁱⁱ
Taux d'épargne	14,5	14,2	14,2	14,2	13,8	14,1	14,1	14,0
Taux d'épargne financière	5,8	5,6	5,7	5,9	5,5	5,7	5,8	5,8

(1) Épargne brute ou épargne brute hors investissement - logement rapporté au revenu disponible brut des ménages

Source : comptes trimestriels

Opportunité d'épargner déclarée par les ménages (1) et leur épargne financière



(1) Solde de l'opportunité d'épargner de l'enquête et opportunité de faire des achats importants

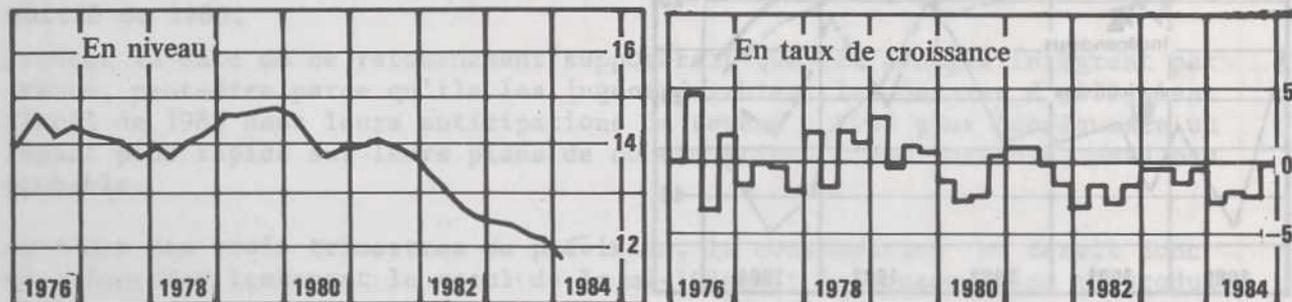
4. L'investissement en logements des ménages : une interruption de la baisse ?

La prévision repose sur une stabilisation progressive de l'investissement en logements sur la fin de l'année, sans exclure une légère remontée au deuxième trimestre 1985. Sur les trois trimestres de prévision, la progression en glissement serait de 0,4 %. Ce n'est guère optimiste, mais ceci part du niveau très bas de 1984 et interrompt une longue période de baisse, qui est même allée en s'accroissant durant la première moitié de 1984. Plusieurs éléments fondent ce jugement, affecté au demeurant de quelque incertitude.

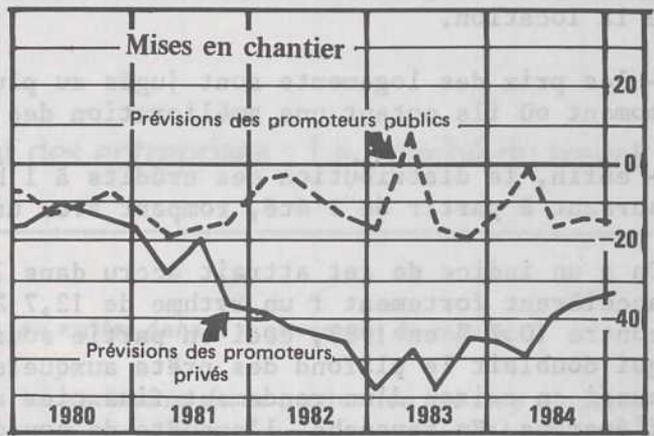
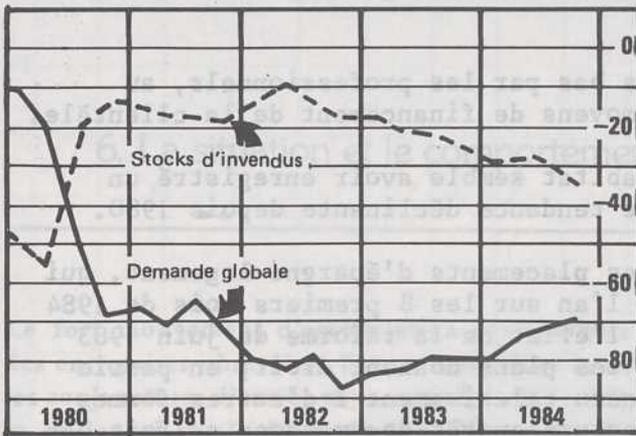
Les mises en chantier observées pour le troisième trimestre marquent un léger redressement, après une chute brutale des trimestres précédents. Et l'on prévoit, sur la base d'une fin d'année également favorable, que le niveau de 300.000 mises en chantier sera atteint en 1984 (soit donc quand même, en raison de l'acquis très négatif, une chute de 10 % en 1984 contre 3,2 % en 1983). Or les mises en chantier d'aujourd'hui font la production et l'investissement des ménages des trimestres suivants. La remontée du deuxième semestre 1984, prévue en partie, exerce mécaniquement ses effets sur l'investissement du début 1985.

L'enquête auprès des promoteurs immobiliers va dans ce sens. Les indicateurs s'étaient tous retournés au début 1980 et poursuivaient leur baisse depuis lors. Ceci coïncide avec le profil de l'investissement des comptes nationaux, si l'on

Investissement en logements des ménages



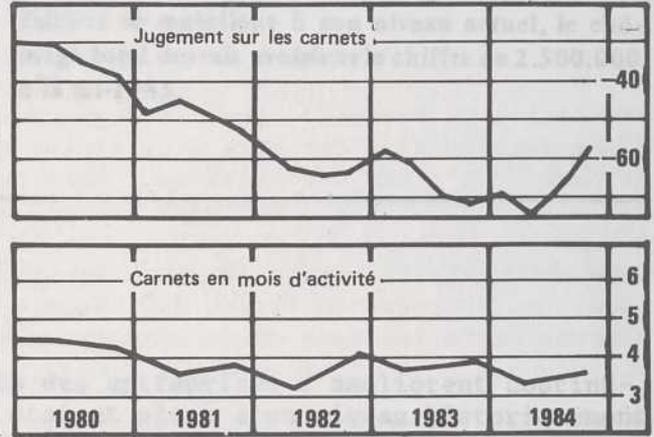
Enquête auprès des promoteurs immobiliers



Qu'observe l'industrie du bâtiment?



Les carnets de commandes du bâtiment

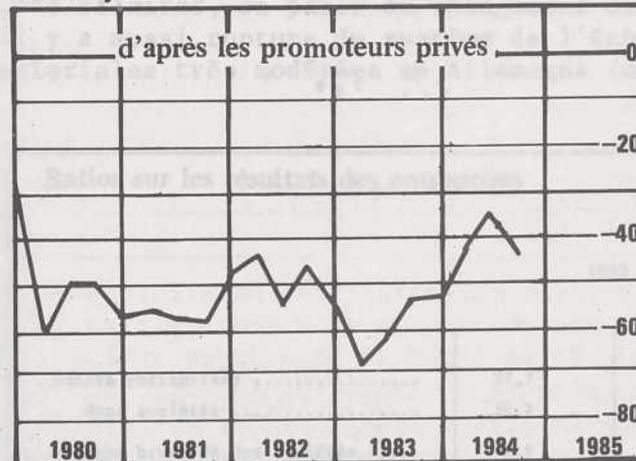


ignore le sursaut éphémère de 1981. Ces indicateurs (appréciation sur la demande globale, sur les mises en chantier, sur le niveau des stocks) sont mieux orientés depuis le début 1983, et rejoignent lentement le niveau qu'ils avaient en 1977 juste avant le cycle d'investissement de 1978 et 1979. Le niveau des stocks y est même jugé plus bas qu'alors.

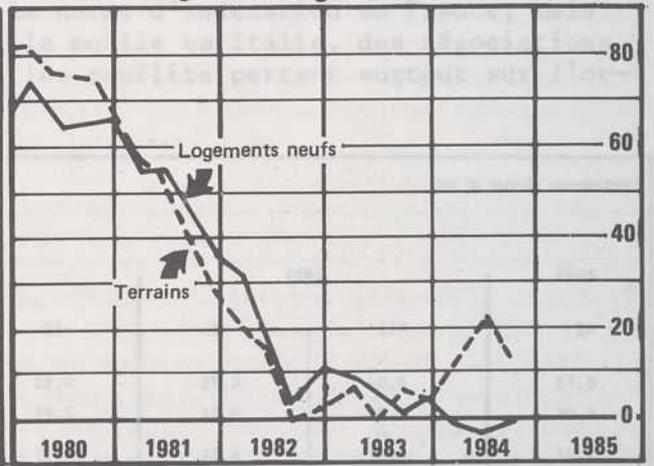
Il faut noter enfin plusieurs facteurs qui devraient relever l'attrait des placements immobiliers pour les ménages :

- la fiscalité immobilière devient plus attractive : complétant un dispositif voté lors du budget de 1984, le projet de loi de finances pour 1985 prévoit des réductions d'impôts pour certaines grosses dépenses relatives à la résidence

Les moyens de financement de la clientèle



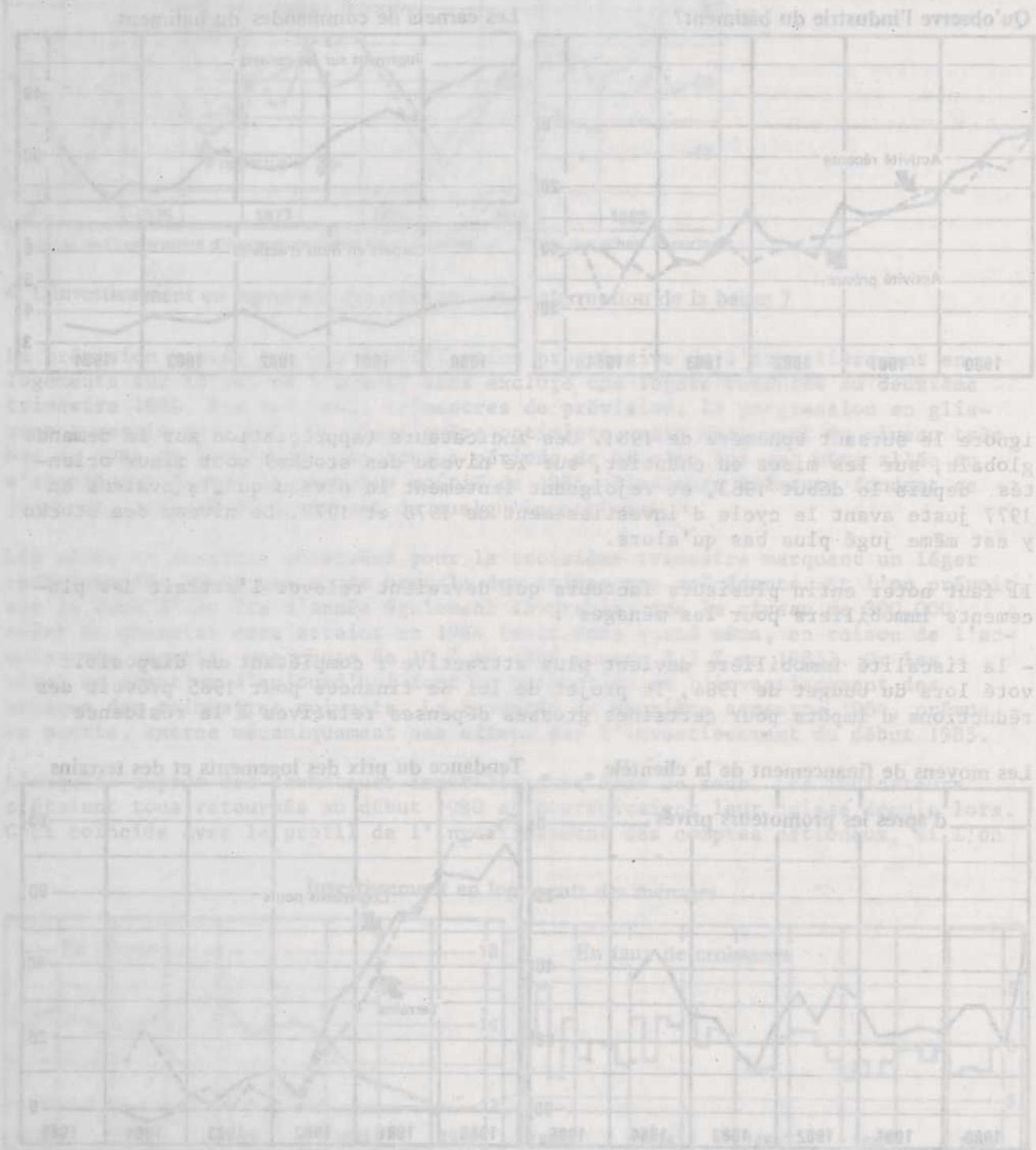
Tendance du prix des logements et des terrains



principale et pour la construction ou l'acquisition de logements neufs destinés à la location.

- les prix des logements sont jugés au plus bas par les professionnels, au moment où ils notent une amélioration des moyens de financement de la clientèle.
- enfin, la distribution des crédits à l'habitat semble avoir enregistré un sursaut à partir de l'été, rompant avec une tendance déclinante depuis 1980.

On a un indice de cet attrait accru dans les placements d'épargne-logement, qui accélèrent fortement : un rythme de 12,7 % l'an sur les 8 premiers mois de 1984 contre 10,7 % en 1983, ceci en partie sous l'effet de la réforme de juin 1983 qui doublait le plafond des prêts auxquels les plans donnent droit, en partie aussi en raison d'un rendement financier accru relativement à d'autres formes d'épargne. En revanche, l'enquête de conjoncture auprès des ménages ne fait pas encore état de cet attrait plus fort.



6. La situation et le comportement des entreprises ; Le marché du travail

Le fort mouvement d'amélioration des résultats des entreprises observé en France caractérise aussi les conjonctures d'autres pays européens. Il devrait se prolonger sur le début de 1985. Les ratios de résultats retrouvent des niveaux inconnus depuis le premier choc pétrolier. L'investissement connaît un redémarrage progressif en 1984 dans l'industrie concurrentielle, qui devrait se poursuivre en 1985. Mais les autres secteurs restent encore

en arrière dans le mouvement de reprise.

La croissance de la production est trop modérée pour qu'on enregistre une amélioration des tendances de l'emploi. Le chômage est surtout marqué par les mouvements du chômage des jeunes. Si celui-ci se maintient à son niveau actuel, le chômage total devrait avoisiner le chiffre de 2.500.000 à la mi-1985.

1. Les résultats des entreprises

Selon les comptes nationaux, les résultats des entreprises s'améliorent continûment depuis le second semestre 1982. Ils étaient alors à un niveau historiquement bas, mais leur remontée depuis est très forte : on retrouve à l'horizon de la prévision des ratios de l'excédent brut d'exploitation ou de l'épargne brute par rapport à la valeur ajoutée inconnus depuis le premier choc pétrolier. Sur plus courte période, le tableau qui suit indique une croissance de 4 à 6 points des deux ratios entre le début 1983 et la prévision du premier semestre 1985. D'après ces chiffres, l'assainissement des comptes des entreprises depuis deux à trois ans est très important.

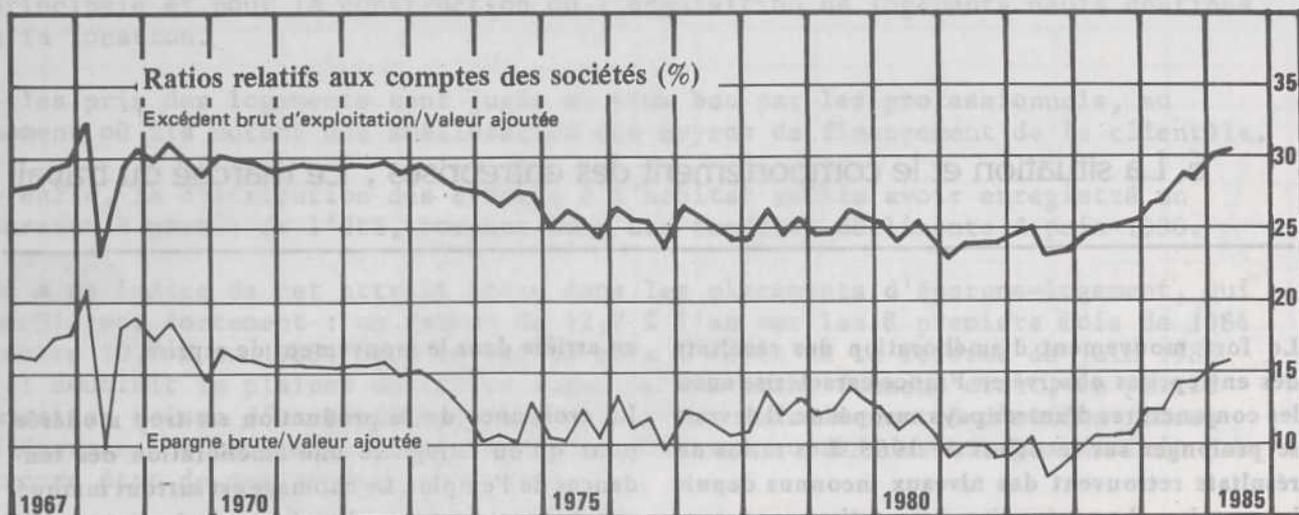
Comme l'a montré l'analyse des prix et des coûts de production, les deux phénomènes à l'oeuvre sont principalement le ralentissement des salaires et le maintien de forts gains de productivité en dépit d'une croissance lente. Pour bien prendre mesure de l'ampleur de ces deux phénomènes, il convient de voir qu'ils ne sont pas particuliers à la conjoncture française, mais touchent peu ou prou tous les pays d'Europe occidentale, par-delà les différences de politique économique.

Côté salaires, on parle du changement de la norme d'indexation en France, mais il y a aussi rupture du système de l'échelle mobile en Italie, des négociations salariales très modérées en Allemagne (où les conflits portent surtout sur l'or-

Ratios sur les résultats des entreprises

en % sur le semestre

	1983		1984		1985
	I	II	I	II*	I*
EBE/VA entreprises	37,7	38,0	39,3	40,4	41,5
dont sociétés	24,7	25,2	27,0	28,7	30,3
Epargne brute/VA des sociétés	9,9	10,6	12,6	14,4	15,7



ganisation du travail). Seul le Royaume-Uni fait exception, peut-être en raison d'une décélération des prix plus rapide que prévue qui laisse place à des gains de pouvoir d'achat des salaires ; sans doute aussi parce que la remontée récente de sa productivité y a été plus précoce et plus forte que dans d'autres pays.

Côté productivité, après la chute enregistrée en 1980 en raison du creux conjoncturel, on retrouve en France des rythmes de croissance de l'ordre de ceux enregistrés entre les deux chocs pétroliers et à peine plus bas que ceux d'avant 1974, alors que l'activité économique est sur une tendance plus basse.

Certains éléments favorables, au demeurant liés, peuvent être invoqués à cet égard. Il y a d'abord un *biais de structure* dans une période d'intense remodelage de l'appareil productif. Les entreprises les plus performantes restent en lice alors que les entreprises ou les équipements les moins efficaces disparaissent. D'autre part, les anticipations des chefs d'entreprise semblent ne plus être à des mouvements cycliques de l'activité autour de la tendance de croissance antérieure, mais bien à des perspectives durablement dégradées, les conduisant à ne pas embaucher même dans les situations de conjoncture plus favorable.

On ne peut exclure enfin, à voir les indicateurs très parcellaires sur les conflits du travail ou l'absentéisme (1), que l'état très dégradé du marché de

Évolution de la productivité et de la production industrielle sur longue période

en % par an

	1965-1973	1977-1979	1982-1984
<u>Productivité horaire</u>			
industrie	6,0	5,1	5,3
ensemble	4,8	3,8	3,6
<u>Production industrielle</u>	6,9	2,9	1,2

(1) Selon l'enquête annuelle réalisée par l'Union des Industries Métallurgiques et Minières, l'absentéisme représentait une moyenne de 21,8 jours par an de 73 à 78 ; de 19,8 jours en moyenne entre 79 et 82 et de 18,6 jours en 83. Voir aussi "Absentéisme : le poids des facteurs collectifs", Economie et Statistique, n° 164 mars 1984. La baisse de l'absentéisme permet à l'entreprise de limiter le volant de main d'oeuvre employée au remplacement des absents.

l'emploi induit, dans les rapports au travail, des comportements plus propices à la productivité.

Ces divers éléments concourent à expliquer un partage de la valeur ajoutée beaucoup plus favorable aux entreprises. Dans le cas de la conjoncture française actuelle, d'autres facteurs interviennent plus spécifiquement, contribuant pour certains d'entre eux à l'amélioration décrite :

- la faiblesse de l'investissement depuis trois ans et le souci des entreprises de limiter le recours au financement externe permettent de freiner l'évolution des frais financiers.

- l'allègement des charges est accru par le jeu de la fiscalité pour l'exercice 1985 : baisse de 10 milliards de francs de la taxe professionnelle que l'on suppose jouer pour moitié dès l'acompte de juin ; faible progression de l'impôt sur les sociétés dû au titre de 1983 en partie à cause des possibilités de déduction des déficits antérieurs.

- enfin, la progression des cotisations sociales est très favorable au premier semestre 1984 et devrait l'être encore au premier semestre 1985 (1).

Certaines statistiques sur la monnaie et le crédit confortent cette image d'amélioration : les liquidités détenues par les sociétés enregistrent au-delà d'à-coups trimestriels une progression sensible : 12,7 % sur les huit premiers mois de 1984 par rapport à la période correspondante de 1983. Les excédents de trésorerie des entreprises semblent à l'origine de l'explosion des SICAV et des Fonds Communs de placement de court terme.

La croissance des crédits reste modérée depuis le début de l'année, bien que ce mouvement d'ensemble s'accomode de situations très diverses : les crédits de trésorerie progressent à un rythme annuel inférieur à 7 %, loin de la norme d'encadrement. Les crédits bancaires à l'investissement sont par contre à plus de 12 % (60 % du total de ce type de crédit).

A l'inverse, il faut garder à l'esprit que d'autres sources statistiques peuvent donner une image de la situation des entreprises moins favorable que les comptes trimestriels. Déjà en 1983 l'enquête annuelle d'entreprise ne faisait pas apparaître d'amélioration des résultats, sauf dans les biens intermédiaires. De même, les difficultés de trésorerie que relève la récente enquête de conjoncture sur l'activité restent à un niveau élevé, même si elles diminuent fortement dans l'industrie concurrentielle, et particulièrement dans les biens d'équipement professionnel. Elles demeurent très dégradées dans le commerce.

2. L'investissement des entreprises

A partir d'un point bas situé à la mi-83, l'investissement des entreprises se redresse lentement : après trois années de baisse, il devrait croître légèrement en moyenne annuelle en 1984, + 0,5 % en volume aux prix de 1970. D'après les premières indications disponibles, le retrait enregistré en milieu d'année 1984 par les comptes trimestriels, après trois trimestres de progression soutenue, devrait être compensé au quatrième.

Contrairement à la reprise de 1979-1980, ce retournement observé depuis un an est très localisé, côté secteur dans l'industrie concurrentielle, côté produit

(1) La revalorisation du plafond de sécurité sociale à un rythme semestriel et non plus annuel perturbe passablement la correction de variations saisonnières depuis 1982. Les premiers semestres sont sous-estimés, et par conséquent, les seconds semestres sur-estimés.



Commerce de gros de biens d'équipement destinés à l'industrie (opinion sur les ventes)

dans les biens d'équipement. Il est donc au total d'une ampleur beaucoup plus faible.

La prévision pour 1984 de la précédente note de conjoncture de juillet est revue en baisse, en particulier dans l'industrie concurrentielle, les commerces et les services. Dans l'industrie, cette révision ne remet pas en cause le niveau d'investissement prévu pour 1985. On prévoit toujours une poursuite de la croissance de l'investissement sur le premier semestre 1985, d'autant que les résultats des entreprises continuent de s'améliorer ; les différences sectorielles d'évolution observées en 1984 subsisteraient.

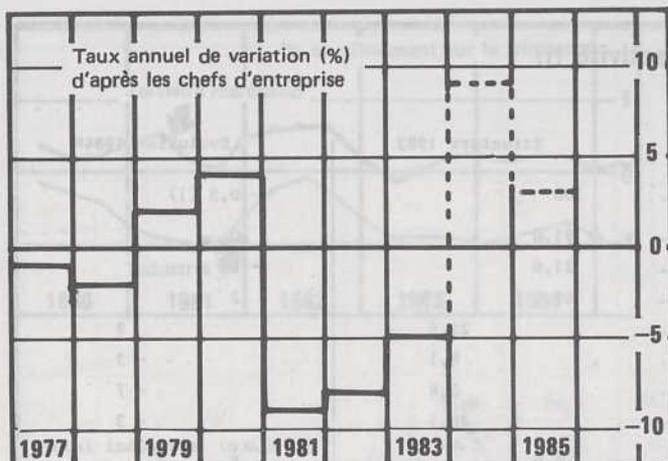
L'appréciation globale de l'investissement des entreprises sur l'année 1984 est rendue délicate du fait des fortes disparités d'évolution existant entre les produits. Comme la reprise concerne exclusivement l'industrie concurrentielle, seul l'investissement en biens d'équipement progresse. Les investissements en BTP comme en matériel de transport baissent, en dépit d'une amélioration récente de la demande interne adressée aux constructeurs de véhicules utilitaires.

Et même dans les biens d'équipement, la reprise ne touche pas tous les produits. Dans *la mécanique*, la situation est favorable pour la machine-outil et les équipements destinés à l'industrie, les importations en ayant plus bénéficié que la production nationale. Par contre, les commandes ont chuté pour le matériel destiné aux travaux publics et dans la chaudronnerie (avec le ralentissement du programme nucléaire).

Pour le *matériel électrique professionnel*, la demande est bonne pour les produits de l'électronique et l'informatique, mais pas dans l'équipement électrique lié à l'activité du BTP. Enfin, les produits de la *construction aéronautique et navale* restent à l'écart du mouvement de reprise de l'investissement.

Les informations actuellement disponibles conduisent à retenir une progression de l'investissement au quatrième trimestre (qui compense le recul du troisième trimestre) : les carnets de commandes intérieures, entraînant une progression de la production, se sont regarnis depuis l'été dans la mécanique, et restent bons dans l'électronique et l'informatique. En octobre, et par rapport à la moyenne du troisième trimestre, les importations de biens d'équipement ont progressé de 10 %, tandis que les exportations chûtaient de 7 % ; le solde du commerce extérieur en biens d'équipement (hors matériel militaire) se réduit de plus de 3 MF et augmente d'autant les disponibilités pour la demande intérieure. Enfin, la dernière enquête de conjoncture dans le commerce de gros, portant sur septembre-octobre confirme la poursuite de la remontée des ventes de biens d'équipement effectuées par les grossistes, en particulier pour l'équipement industriel.

Par *secteurs*, c'est évidemment la forte reprise de l'investissement dans l'industrie concurrentielle qui est à noter. L'enquête de conjoncture de novembre 1984 indique une progression de 9 % en volume (aux prix de l'année précédente) ; ce chiffre est révisé légèrement en baisse par rapport aux deux enquêtes pré-



Enquête sur les investissements dans l'industrie
(enquête de Novembre 1984)

cédentes (1) mais marque encore une rupture nette par rapport à l'évolution enregistrée depuis 1981. On attribue ce mouvement à la conjonction de trois facteurs favorables :

- les besoins d'équipements se sont accrus par manque de renouvellement du capital lors des années antérieures : l'investissement a chuté d'environ 15 % entre 1980, point haut du cycle d'investissement précédent, et 1983. Ces besoins concernent majoritairement l'investissement de modernisation et de productivité.

- les obstacles financiers à l'investissement se sont levés peu à peu : les résultats des entreprises s'améliorent de façon régulière depuis 1983 et finissent par établir des structures de bilan plus propices à l'investissement. Le taux d'autofinancement connaît un niveau exceptionnel; du côté du financement externe, le montant des concours à taux privilégiés destinés en priorité aux entreprises industrielles, initialement de 60 MF au lieu de 50 MF en 1983, a été porté en septembre à 66 MF, tandis que les taux poursuivent leur baisse. De fait, la proportion d'entreprises déclarant pouvoir effectuer tous les investissements nécessaires est remontée à 54 % en 1984, alors qu'elle était tombée à moins de 40 % en 1982.

- enfin les perspectives d'activité qu'expriment les industriels, même si elles restent modérées et portées en grande partie par la demande externe, sont meilleures depuis un an.

Par contre l'investissement des *autres secteurs* demeure en baisse. C'est le cas dans les commerces et services, plus modérément que l'année précédente. En témoignent le fort recul des investissements en matériel de transport, des mises en chantier de bâtiments commerciaux ou des ventes par le commerce de gros des équipements qui leur sont destinés. Il faut voir là l'effet d'une conjoncture où la demande interne reste déprimée et où l'action anti-inflationniste des pouvoirs

(1) D'après les réponses des industriels, la progression du volume de l'investissement serait de 9 % en 1984 et d'environ 3 % en 1985 (au lieu de respectivement 11 % et 0 % à l'enquête de juin). La révision en baisse pour 1984 touche surtout les secteurs des biens d'équipement et de l'automobile, alors que les prévisions restent très élevées dans les industries agro-alimentaires et les biens intermédiaires (en particulier des secteurs comme la sidérurgie, les non ferreux, la chimie ou le verre où le poids du secteur public est important). Enfin, la dispersion des prévisions en volume selon la taille des entreprises reste forte : + 3 % pour les PME, + 13 % pour les grandes entreprises.

L'investissement des entreprises par secteur d'activité (1)

(aux prix de l'année précédente)

	Structure 1983	Evolution 1984*
Investissement total	100	- 0,5 (1)
hors logement	91,0	0
GEN	21,6	- 6
Autres SQS-EI	69,4	2
industrie	29,6	9
agriculture	8,1	- 3
BTP	3,6	- 7
commerce-services	28,1	- 3
en logement	9,0	- 5

(1) L'évolution de l'investissement pour 1984 que retient ce tableau diffère de l'évolution retenue par les comptes trimestriels (+ 0,5 % dans le tableau 1 de l'annexe). En effet les méthodes de calcul des volumes sont différentes : les évolutions en volume de chaque produit sont pondérées par les valeurs de l'année précédente 1983 dans le tableau ci-dessus, et par les valeurs aux prix de l'année de base 1970 pour les comptes trimestriels.

publics s'applique de façon très stricte dans les services privés. Aussi la baisse de l'investissement devrait-elle s'y poursuivre. Dans l'agriculture, à la faveur de la forte croissance de la production, les carnets de commandes des producteurs de machinisme agricole se sont regarnis depuis le printemps, et les immatriculations de tracteurs progressent. Mais la chute constatée des mises en chantier de bâtiments agricoles et les résultats d'exploitation toujours bas empêchent d'extrapoler le mouvement. Dans le BTP où l'activité a continué à se réduire, un nouveau repli de l'investissement est prévu pour 1984, mais d'après les réponses des entrepreneurs à l'enquête d'octobre, il pourrait s'atténuer en 1985. Enfin dans les Grandes Entreprises Nationales, une réduction de l'investissement plus forte que les années précédentes est confirmée ; elle toucherait tous les secteurs et se poursuivrait en 1985.

Le suivi conjoncturel de l'investissement

L'évolution de l'investissement est souvent sujette à de fortes révisions. En prévision, comme c'est le cas entre la présente note et celle de juillet, mais aussi sur le passé récent que décrivent les comptes trimestriels. C'est en effet une grandeur difficile à mesurer, et donc à prévoir parce qu'on n'en possède pas d'observation directe à un niveau infra-annuel. Une revue rapide du système statistique de court terme sur le domaine permet de le comprendre.

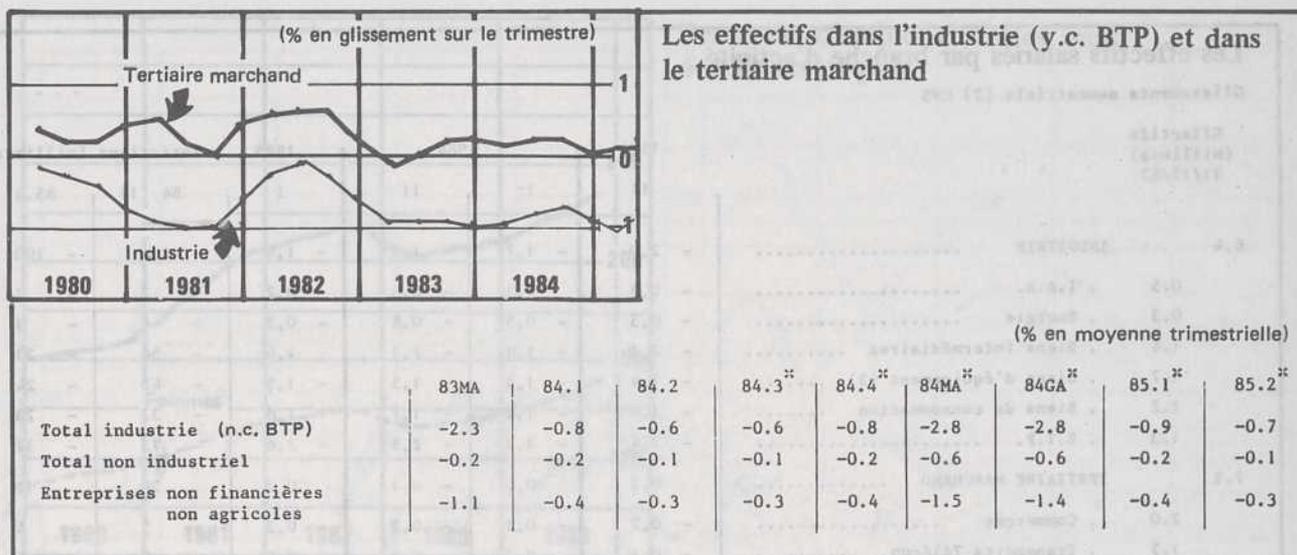
L'optique produit ou l'investissement selon le bien d'investissement

Les comptes trimestriels retiennent une approche de produit, la seule disponible à un niveau infra-annuel. On choisit pour chaque bien d'investissement, un indicateur trimestriel dont l'évolution passée en moyenne annuelle se rapproche le plus de celle de l'investissement en ce produit que retient la comptabilité nationale annuelle (par confrontation d'une optique produit avec des sources statistiques comme l'enquête annuelle d'entreprise). Voyons les principaux produits : pour la mécanique et la construction électrique (environ 50 % du total), on utilise un indicateur de disponibilité en volume (livraisons + importations - exportations - consommation des ménages - consommation intermédiaire du produit) ; pour le matériel de transport (15 %), les immatriculations du véhicules utilitaires ; pour la partie logement du BTP, les mises en chantier lissées pour tenir compte des délais de production et pour le bâtiment non résidentiel, l'activité dans le bâtiment et les travaux publics corrigée de la tendance de la productivité.

En plus de cette approche comptable, les enquêtes de conjoncture permettent de suivre l'évolution de l'investissement par produit sur le trimestre en cours et le trimestre suivant : enquête mensuelle dans l'industrie (production et commandes de biens d'équipement et de matériel de transport), enquête bimestrielle dans le commerce de gros (ventes et intentions de commandes des grossistes en biens d'équipement), enquête trimestrielle dans le bâtiment (activité passée et prévue par type de construction).

L'optique secteur ou l'investissement selon le secteur qui investit

Cette optique ne donne des chiffres qu'en évolution annuelle. Sur la moitié du champ, on dispose d'indicateurs quantitatifs directs de l'investissement : interrogation exhaustive des Grandes Entreprises Nationales, sondage auprès de 2.500 entreprises de l'industrie concurrentielle réalisé 3 fois par an. Ces indicateurs quantitatifs sont complétés par les informations qualitatives infra-annuelles que fournissent les enquêtes de conjoncture, comme l'enquête semestrielle sur la trésorerie. Pour le reste des secteurs, les rares indicateurs sont qualitatifs : par exemple enquête sur le pourcentage d'entreprises ayant investi ou prévoyant de le faire dans le commerce de gros et de détail, et dans le bâtiment. C'est par synthèse de toutes ces informations qu'est élaboré le tableau de ventilation par secteur, présenté ci-contre.



3. L'emploi

Les dernières données disponibles (enquêtes trimestrielles du Ministère du Travail pour juillet et octobre ; enquête annuelle de mars de l'UNEDIC) permettent de mieux comprendre l'évolution des effectifs au cours de l'année 1984. L'observation de juillet, plus favorable, a en partie un caractère compensateur du recul du début d'année ; l'évolution tendancielle, confirmée par l'enquête d'octobre, est intermédiaire et tout à fait dans la poursuite de l'évolution de 1983 (1).

Le caractère très inerte de la baisse de l'emploi industriel depuis deux ans s'en trouve ainsi renforcé en dépit d'une croissance lente mais positive de la production industrielle depuis la mi-1982. La tendance, à peine infléchie en 1984, est comprise entre - 0,8 % et - 0,9 % par trimestre dans l'industrie manufacturière, entre - 0,6 % et - 0,8 % si l'on ajoute l'énergie et l'industrie agro-alimentaire. Elle coïncide d'ailleurs avec l'explication économétrique, selon laquelle la conjoncture n'intervient qu'à la marge et à la suite d'un ajustement très lent. Cette inertie des ajustements est accrue dans les secteurs engagés dans des plans de restructuration de long terme.

Sur cette base, on retrouverait donc au quatrième trimestre la tendance de l'année 1984, avec une baisse de 0,9 % des effectifs dans l'industrie manufacturière. L'enquête de conjoncture sur l'évolution qualitative de l'emploi dans l'industrie, enquête très corrélée aux effectifs observés, conduit au même résultat. On s'attend donc à une baisse de 3,2 % en glissement des effectifs manufacturiers, soit une perte de près de 140.000 emplois. Cette tendance se prolongerait au début de 1985 et ne s'infléchirait que lentement ensuite.

Les secteurs de l'industrie les plus touchés restent ceux des biens intermédiaires (- 1,0 % par trimestre), surtout sidérurgie et matériaux de construction, et

(1) Selon l'enquête, en effet, la baisse de 0,5 % observée en avril est suivie d'une baisse limitée à 0,1 % en juillet. Il semble que la saisonnalité est perturbée par l'interruption en 1983 des pactes pour l'emploi ; il faudrait au vu notamment de la statistique trimestrielle de l'UNEDIC, relever de 0,2 % l'observation d'avril et baisser d'autant celle de juillet, soit donc un chiffre de - 0,3 % les deux trimestres. Les effectifs des comptes trimestriels, mesurés en moyenne trimestrielle, sont en revanche affectés sur les trois premiers trimestres.

Les effectifs salariés par branche d'activité

Glissements semestriels (2) CVS

Effectifs (millions) 31/12/83		1983	1984		1985	Variations (milliers)	
		II	I	II	I	84 (1)	85.I
6.4	INDUSTRIE	- 2,0	- 1,7	- 1,8	- 1,6	- 214	- 100
0.5	. I.A.A.	- 0,3	0,1	- 0,5	- 0,2	- 2	- 1
0.3	. Energie	- 0,3	- 0,5	- 0,8	- 0,3	- 4	- 1
1.4	. Biens intermédiaires	- 2,3	- 1,9	- 2,1	- 1,6	- 54	- 21
1.7	. Biens d'équipement (3)	- 1,4	- 1,3	- 1,5	- 1,5	- 45	- 24
1.2	. Biens de consommation	- 1,8	- 1,1	- 1,7	- 1,8	- 37	- 23
1.3	. B.T.P.	- 3,4	- 3,3	- 2,3	- 2,6	- 73	- 32
7.2	TERTIAIRE MARCHAND	0,3	0,4	- 0,1	0,2	28	17
2.0	. Commerces	- 0,2	- 0,1	- 0,2	- 0,3	- 5	- 4
1.3	. Transports Télécom.	- 0,1	0,3	- 0,9	- 0,5	- 8	- 5
3.3	. Services marchands	0,8	0,8	0,3	0,7	37	23
0.6	. Banques assurances	- 0,1	0,5	0,2	0,5	4	3
13.6	TOTAL	- 0,8	- 0,6	- 0,9	- 0,8	- 186	- 83

(1) Variation entre le 31 décembre de l'année précédente et le 31 décembre

(2) Variation relative entre le début et la fin du semestre.

(3) Y compris matériel de transport terrestre.

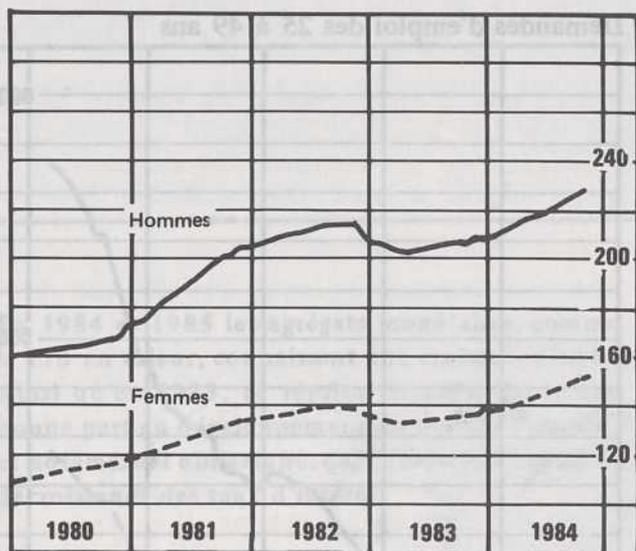
celui de l'automobile, alors que l'emploi dans les industries électriques et électroniques se maintient. La situation est plus variable dans les biens de consommation, autour d'une tendance très dégradée : fortes baisses dans le textile-habillement, le cuir-chaussures et le bois-meuble ; maintien sinon hausse dans la parachimie-pharmacie et l'imprimerie-presse-édition.

Dans les secteurs des services (commerces, transports, services marchands), la prévision table sur la poursuite d'une croissance des effectifs à 0,1 % par trimestre : situation dégradée dans les transports, légère baisse dans les commerces et maintien de la tendance dans les services. Les effectifs du BTP n'enregistrent guère l'arrêt prévu de la dégradation dans cette branche et demeurent sur un rythme trimestriel compris entre - 1,2 % et - 1,5 %. Les banques et assurances ont toujours des effectifs en hausse, mais les fortes croissances d'il y a à peine deux ans n'existent plus.

4. Le chômage

Au mois d'octobre 1984, les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) corrigées des variations saisonnières s'élèvent à 2.367.000 personnes, et selon toute vraisemblance elles seront de l'ordre de 2.400.000 en fin d'année. Or la note de conjoncture de juillet 1984 prévoyait pour cette même fin d'année qu'on approcherait les 2.500.000 demandeurs d'emploi. On constate une fois encore la difficulté à prévoir le chômage dans la conjoncture actuelle. Aller aux sources de la rectification permet pourtant dans le cas présent de mieux comprendre ce qui se passe et d'asseoir plus sûrement les perspectives pour 1985.

L'écart tient, mais pour une part réduite (20.000 personnes), à la révision des perspectives d'emploi entre cette note et la précédente : on jugeait alors un peu plus défavorablement l'évolution de l'emploi total sur 1984. Pour aller plus



Demandes d'emploi en fin de mois
des 50 ans et plus

avant, il est utile de présenter l'évolution du chômage dans sa décomposition par sexe et surtout par âge et de relever le problème que pose le chômage des jeunes.

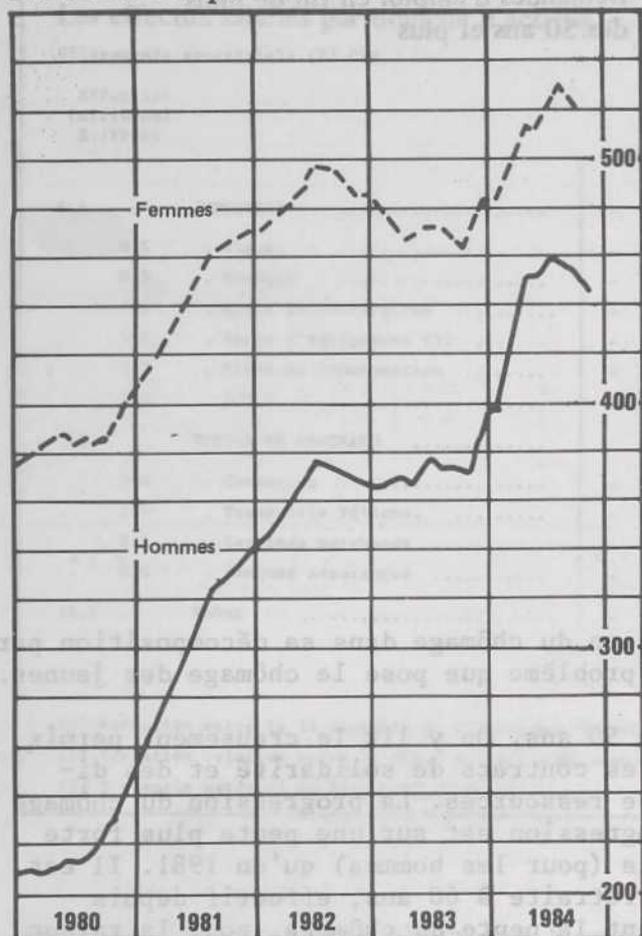
Premier graphique, le chômage des plus de 50 ans. On y lit le creusement permis par les départs en préretraite au titre des contrats de solidarité et des diverses autres possibilités de garanties de ressources. La progression du chômage a repris depuis la fin 1983. Et cette progression est sur une pente plus forte en 1984 (1 %) qu'en 1982, mais plus faible (pour les hommes) qu'en 1981. Il est à noter que l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, effectif depuis avril 1983, semble n'affecter que faiblement la pente du chômage, pour la raison que nombre de départs ont déjà eu lieu en garantie de ressources et en préretraite.

Le chômage des hommes et femmes de 25 à 49 ans a lui aussi été infléchi en 1983 par les mesures sur l'emploi et le chômage. A l'inverse des chômeurs plus âgés, il n'enregistre toutefois pas de baisse, sinon pendant deux mois consécutifs pour les chômeurs hommes. L'évolution qui fait suite se décrit simplement : il y a dès le mois de mai 1983 pour les hommes, plus tardivement pour les femmes, un redécollage des deux courbes qui suggère un phénomène de rattrapage. Les deux progressions ne reviennent à la tendance qu'à partir du mois d'avril 1984, et y demeurent ensuite.

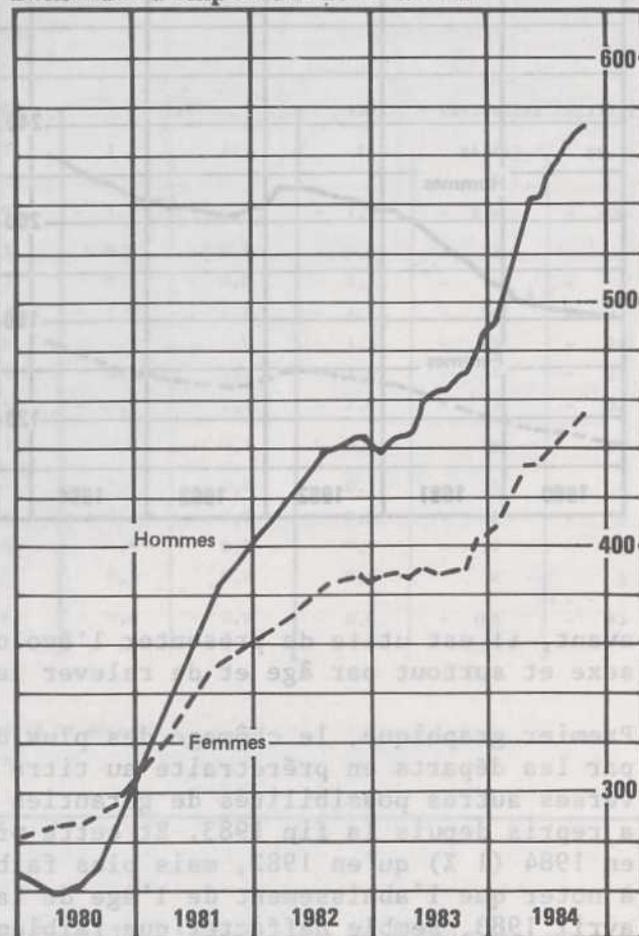
A s'en tenir donc au chômage des plus de 25 ans, on peut analyser de façon plausible le profil des deux ou trois années antérieures (même si à l'époque la prévision de l'impact d'une mesure spécifique était évidemment très incertaine). Et de fait, les relations économétriques entre l'emploi et le chômage de l'INSEE, bien que globales, restent dans la ligne du profil décrit pour les plus de 25 ans, une fois qu'on le corrige de l'effet de la politique de l'emploi sur les ressources en main d'oeuvre. La prévision qu'elles impliquaient pour la fin 1984 était nettement inférieure au chiffre 2.500.000 finalement retenu.

Plus difficile à comprendre est le chômage des jeunes. La baisse du chômage à la fin 1982 est certes consécutive aux contrats de solidarité et aux stages de formation ; de même une partie de la hausse de la fin 1983 est à rapporter au contrecoup des mesures de 1982 et 1983. En effet, les stages de formation, quand ils ne sont pas suivis d'embauche -et la conjoncture présente ne s'y prête pas- ne font que reporter dans le temps la progression du chômage, et peuvent même l'accentuer transitoirement dans le cas où ces stages sont moins nombreux. Par contre, l'analyse échoue à expliquer le retournement de l'été 1984. En particu-

Demandes d'emploi des moins de 25 ans



Demandes d'emploi des 25 à 49 ans



lier, on ne peut retenir l'hypothèse d'un prolongement inhabituel de la scolarité des adolescents si l'on en croit les informations encore incomplètes dont on dispose.

Tels sont les éléments disponibles pour formuler une prévision sur la fin 1984 et le début 1985. Il faut préciser la tendance à l'aide des perspectives retenues pour l'emploi et les ressources en main d'oeuvre ; il faut ensuite, là est la difficulté, faire une hypothèse sur le chômage des jeunes.

La baisse de l'emploi se poursuit en fin d'année mais pourrait être ensuite un peu moins prononcée. La variation des ressources en main d'oeuvre serait un peu plus faible, notamment du fait des départs plus nombreux en retraite. Sur cette base, la tendance de progression du chômage pour les plus de 25 ans est de l'ordre de 15.000 en moyenne au cours des derniers mois.

Pour le chômage des jeunes, doit-on prolonger le retournement à la baisse du second semestre 1984 ? On ne peut exclure le retour à la tendance de progression du début 1984. Mais il faut aussi prendre en compte l'impact du dispositif adopté en septembre 1984 concernant les jeunes sans emploi ; les nouvelles formations alternées, les travaux d'utilité collective, et les prolongations de scolarité viennent s'ajouter aux anciens stages 16-18 ans et 18-25 ans et aux contrats emploi-formation qui sont maintenus sinon renforcés. Ces mesures comportent un délai de mise en place mais devraient jouer dès le premier semestre 1985.

Sous l'hypothèse que, compte tenu de ce dispositif, le chômage des jeunes serait à la mi-1985 au niveau qu'il a actuellement, le chômage total serait voisin de 2.500.000 chômeurs.

7. Le financement de l'économie

En 1984 et 1985 les agrégats monétaires, comme le PIB en valeur, connaissent une croissance lente. Ainsi qu'en 1983, ce résultat tiendrait pour une bonne part au développement du marché financier et notamment obligataire, qui bénéficie d'une lente décroissance des taux d'intérêt.

L'État et les institutions financières sont les prin-

cipaux émetteurs de titres ; le financement monétaire du déficit de l'État se contracte.

De son côté la demande de crédit se modère. Un nouveau système de contrôle du crédit sera mis en place en 1985 ; il accorde aux banques une plus grande liberté, mais les principaux objectifs de la politique monétaire sont maintenus.

1. Le marché financier et la politique des taux d'intérêt

Le développement soutenu des émissions de titres caractérise cette année encore la conjoncture financière. En 1984 les émissions nouvelles d'obligations s'accroissent d'environ 25 % par rapport à 1983 et les émissions nettes des remboursements d'environ 30 %. Sur plus longue période, la part des émissions nettes d'obligations dans l'investissement de tous les agents passe de 9 % en moyenne entre 1975 et 1979, à près de 25 % en 1983. Les raisons de ce phénomène ont été souvent analysées : du côté de la demande une fiscalité avantageuse, de nombreuses innovations financières, et, plus spécifiquement depuis dix-huit mois, la conjonction de taux d'intérêt en baisse (et donc l'anticipation de gains en capital) et du ralentissement de l'inflation (et donc le maintien de rendements réels élevés).

Du côté de l'offre, il faut rappeler, à l'aide du tableau suivant, certaines caractéristiques du marché.

Émissions nettes d'obligations par type d'émetteurs

	(en part dans le total)				
	1980	1981	1982	1983	1984**
Sociétés	10,4	7,9	16,8	16,0	10,0
Etat	38,9	24,0	31,5	28,5	37,5
Autres administrations publiques et divers	1,2	2,5	3,0	7,2	2,5
Institutions de crédit	49,5	65,6	48,7	48,3	50,0
T O T A L	100	100	100	100	100

Source : Crédit Lyonnais

Comme on le voit, les *institutions de crédit* assurent environ la moitié des émissions nettes d'obligations. Les banques y ont été poussées par le dispositif d'en-

cadrement qui les autorise à distribuer des crédits au delà de la norme à proportion de l'accroissement de leurs fonds propres et de leurs ressources obligataires.

Qu'elles continuent à le faire depuis 1983 alors que l'encadrement du crédit ne "mord" plus est moins évident. On peut penser que les banques ont dans un premier temps essayé, en prévision d'une éventuelle reprise de la demande, de se constituer un "capital de droits à distribution" plus rapide à mobiliser que des ressources obligataires.

Le succès des titres auprès des épargnants est une seconde raison. Plutôt que de laisser le développement du marché financier réduire leur rôle dans la collecte de l'épargne, les banques se sont efforcées de placer auprès de leur clientèle leurs propres emprunts (directement ou par l'intermédiaire de leurs gestions collectives). Enfin l'extension des ressources obligataires contribue à l'amélioration de la structure des bilans des banques françaises. Ces structures de bilan sont prises en considération dans les cotations ("rating") des banques par les agences spécialisées lors de l'accès des emprunteurs français aux marchés internationaux.

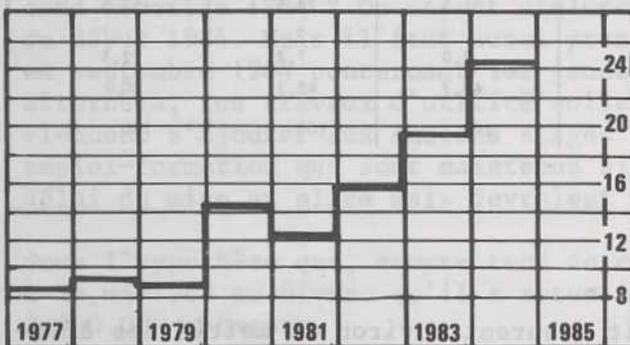
Malgré le développement actuel du marché financier, on ne peut donc pas parler d'un phénomène de désintermédiation. Au contraire, les entreprises se financent toujours massivement par crédits bancaires et leur accès direct au marché obligataire va même en s'amenuisant sur la période récente : de 17 % en 1982, il passe à 10 % en 1984, retrait expliqué par la chute du financement obligataire des grandes entreprises nationales (14 % en 1982 ; 5 % en 1984).

Enfin, la part du Trésor Public dans le financement obligataire s'accroît de 6 % depuis 1982. Dans ces conditions, le déficit public en gestion, stable aux alentours de 150 MF depuis deux ans n'est plus financé en 1984 qu'à un cinquième par ressources monétaires au lieu de 40 % en 1983.

En terme de charge d'intérêts les ressources obligataires sont relativement plus coûteuses que la collecte monétaire ou le refinancement. Leur importance croissante dans les passifs bancaires tend donc à renchérir le coût moyen des ressources alors que la baisse des taux joue en sens contraire. De ce fait les taux débiteurs marquent un incontestable retard sur le recul des taux du marché financier, du marché monétaire et de l'épargne liquide.

Il ne semble pas que la tendance au développement du marché doivent s'interrompre en 1985, sauf à admettre une croissance plus forte que prévue des placements de substitution (immobilier, produits financiers nouveaux) ou une évolution défavorable des taux. Cette dernière éventualité n'est pas la plus probable : la tendance générale à la baisse dont on sait qu'elle est propice à l'expansion du marché devrait accompagner la désinflation et un lent repli des taux du marché monétaire. A hiérarchie des taux inchangée, les banques comme l'Etat devraient poursuivre leur appel au marché.

Ce mouvement général des taux ne saurait cependant s'amorcer sans une évolution semblable à l'étranger et particulièrement en Allemagne. Il faut à cet égard sou-



Rapport des émissions nettes d'obligations sur le marché intérieur à l'investissement de la nation
évolution en %

ligner que la baisse récente du taux d'escompte de la FED aux Etats-Unis (après un an et demi de hausse) n'a pas encore remis en cause la stabilité des taux allemands. La marge de manoeuvre sur les taux français est désormais des plus limitée : ils ont largement anticipé le mouvement international et le différentiel qui les lie à l'étranger (surtout aux taux allemands) est actuellement au plus bas depuis deux ans et demi. Une baisse marquée du dollar que l'on ne retient pas à l'horizon de cette prévision pourrait être une cause de faiblesse du franc et de maintien du taux du marché monétaire à un niveau relativement élevé.

2. La politique monétaire et la distribution du crédit

En moyenne annuelle la masse monétaire M2R devrait s'accroître d'environ 8 % en 1984 contre 9,2 % en 1983 alors que l'évolution du PIB en valeur reviendrait de 10,1 % à 9 %.

Le taux de liquidité de l'économie : M2R/PIB marchand

(en %)

73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84**	85**
50,8	51,3	53,1	53,9	54,1	54,0	53,4	52,4	52,1	50,8	50,4	50,0	49,7

Le taux de liquidité de l'économie poursuit donc en 1984 son mouvement graduel de baisse amorcé en 1978 à la suite de la mise en oeuvre de la politique d'objectif monétaire. Cette évolution devrait se prolonger en 1985. L'objectif affiché pour l'année prochaine est de limiter la progression de la masse monétaire M2R dans une fourchette de 4-6 % pour une évolution attendue du PIB marchand en valeur de 7,5 %. La politique monétaire conserverait donc un caractère restrictif qu'il convient toutefois de nuancer par deux observations.

Quand on inclut dans l'agrégat les dépôts dans les Caisses d'Epargne (soit M3R), la décroissance du taux de liquidité est moins marquée, sans doute en raison du relèvement du plafond des livrets A intervenu en juin 1984. Il faut tenir compte,

Les liquidités par type d'actifs (agrégats résidents)

glissement trimestriel en rythme annuel

	Encours à fin août 1984 (MF)	1983				Année	1984	
		1	2	3	4		1	2
Disponibilités monétaires (M1R)	933,7	15,5	13,1	5,2	13,5	11,7	7,5	9,3
Quasi-monnaie (M2R-M1R)	924,7	9,0	2,5	7,1	26,2	10,9	1,0	7,4
dont :								
- Placements à vue (1)	1077,9	13,7	16,2	6,8	22,5	14,7	6,3	10,8
- Bons et dépôts à terme	557,3	0,7	-5,3	6,7	10,9	3,1	-5,5	2,3
- Epargne contractuelle	170,5	8,6	4,0	9,8	24,3	11,4	20,2	14,3
Masse monétaire (M2R)	1858,4	12,2	7,8	6,1	19,6	11,3	4,2	8,4
Placements dans les Caisses d'Epargne	828,8	10,3	13,8	10,0	10,8	11,2	7,5	10,5
Ensemble des liquidités (M3R)	2736,4	11,1	9,1	7,0	16,5	10,9	4,9	8,6

Source : Banque de France

(1) Livrets ordinaires, livrets A, livrets bleus, Codevi, LEP, livrets d'épargne logement.

(2) Plans d'Epargne logement et livrets d'Epargne des travailleurs manuels.

Les sources de la création monétaire

(variations et évolutions annuelles)

	Encours à fin déc. 83	Variations en milliards			Variations en %			Contribution des contreparties à la variation de M2R (%)		
		83	84*	85*	83	84*	85*	83	84*	85*
Masse monétaire (M2R)	1836,8	185,3	120	100	11,2	6,5	5,0	11,2	6,5	5,0
Contreparties										
Extérieur	30,8	- 32,1	- 10	- 5	ns	ns	ns	- 1,9	- 0,5	- 0,3
Crédit interne net	1805,9	217,3	130	105	13,7	7,2	5,4	13,1	7,1	5,3
Créances sur le trésor public	255,5	57,9	35	35	29,3	13,7	12,0	3,5	1,9	1,8
Créances sur l'économie ..	1876,4	199,7	160	135	11,9	8,5	6,6	12,1	8,7	6,9
Ressources stables et divers nets	-326,0	- 40,4	-65	-65	ns	ns	ns	-2,5	-3,5	-3,4

Source : Banque de France

par ailleurs, du vif développement des placements financiers à court terme (SICAV ou fonds communs de placements) qui sans être de la monnaie (car ils comportent un risque en capital) en sont dans la pratique de proches substituts.

Dans ces conditions, l'objectif monétaire retenu pour 1985 est proche de la neutralité.

Notons enfin que le ralentissement de la progression des actifs liquides porte principalement sur la partie de la quasi-monnaie constituée des produits d'épargne traditionnels qui stagnent ou régressent. En revanche, les nouveaux produits (CODEVI, LEP) et l'épargne logement augmentent rapidement.

L'examen des contreparties de la masse monétaire permet d'étudier les conditions générales du financement de l'économie par l'intermédiaire des institutions de crédit.

Le solde des paiements courants, déficitaire de 34 milliards en 1983, évolue favorablement en 1984. Cette amélioration devrait se poursuivre en 1985. De ce fait l'incidence de l'extérieur sur la création monétaire, fortement restrictive en 1983 (près de deux points de destruction de M2R) se modère en 1984 et pourrait rester proche de la neutralité en 1985.

Le ralentissement de la création monétaire repose donc sur un freinage marqué du crédit interne net dont la croissance reviendrait de 13,7 % en 1983 à 7,1 % en 1984 puis environ 5 % en 1985. Toutes les composantes du crédit interne net contribuent à cette modération. La part du financement monétaire du Trésor, on l'a vu, se contracte sensiblement.

La demande de crédits des agents privés enregistre également un net fléchissement en 1984 qui devrait se confirmer en 1985. Le crédit à la consommation des ménages, en forte croissance en début d'année, marque au cours du deuxième semestre un certain tassement qui pourrait se prolonger au début 1985 si les achats de biens durables restaient déprimés. En revanche, le recul du crédit à l'habitat, qui représente près de 90 % des encours des crédits aux particuliers, semble s'interrompre au premier semestre (voir chapitre IV sur la situation du marché immobilier).

Les évolutions concernant les entreprises dépendent étroitement de la destination économique du crédit : un fléchissement extrêmement marqué des concours à l'exportation, une progression ralentie des crédits de trésorerie et une progression régulière mais modeste des concours à l'investissement.

Globalement en 1984 la demande de crédit a donc été très modérée et l'encadrement n'a guère pesé sur les banques qui ont constitué d'importantes "réserves" dont l'utilisation massive en cas de redémarrage de la demande de crédits aurait rendu difficilement contrôlable la progression de la masse monétaire.

Annexes

C'est dans ce contexte qu'un nouveau système de contrôle de la distribution du crédit doit être mis en place au début de 1985. Les banques devront désormais constituer des réserves obligatoires sur le montant des crédits qu'elles accordent à un taux qui progressera en fonction de la croissance de leurs encours(1). Des procédures de concertation sont prévues avec les autorités monétaires qui ajusteront la progressivité des réserves de manière à ce que l'évolution du crédit dans son ensemble reste compatible avec la norme monétaire. Le mécanisme s'apparente donc à un réglage par les coûts de refinancement. En outre, la concurrence pour les parts de marché est plus directe que dans l'ancien système. Une banque est libre de développer sa distribution sous réserve d'en supporter le coût croissant par exemple en améliorant sa productivité ou en accroissant sa collecte de ressources bon marché.

Tout comme le dispositif d'encadrement qu'il remplace, le nouveau système de contrôle vise à réguler la distribution du crédit à un niveau compatible avec le respect de l'objectif monétaire. Dans cet esprit, la nouvelle réglementation a maintenu les principes de l'ancienne qui consistent à ne contrôler que les crédits adossés aux ressources monétaires. La franchise est conservée pour les concours octroyés sur ressources stables (obligations, actions, titres participatifs), ce qui constitue une condition essentielle à l'extension du marché financier, à l'orientation de l'épargne vers les placements longs et à l'amélioration de la structure des bilans bancaires.

Par ailleurs, la sélectivité a été maintenue pour certains crédits qui continueront à bénéficier de modalités particulières.

INTÉRÊT BANQUE SUISSE	0.3	0.4	0.4	1.0	1.2	0.1	-0.7	0.5	0.6	1.2	0.2	0.7
-----------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	-----	-----	-----	-----	-----

Bilans et services marchands - Prix de l'équilibre emploi-ressources
les pourcentages de variation de T sur T-1)

	Année 1983					Année 1984					Année 1985	
	80.1	81.2	82.3	83.4	84.5	85.1	86.2	87.3	88.4	89.5	90.6	91.7
F.I.E. BRANCH	3.1	2.7	1.8	1.8	2.4	1.1	1.4	1.8	1.3	2.7	1.8	1.8
IMPORTATIONS	-3.1	3.5	2.5	0.1	1.3	2.8	-2.4	0.7	-2.8	2.1	1.9	-1.5
TOTAL DES RESSOURCES	1.9	1.7	2.6	2.9	3.7	3.9	1.2	1.3	1.4	2.8	1.7	1.4
BRANCH MARCH. SERVICES	3.0	2.9	2.1	1.7	2.4	1.8	1.4	2.3	1.0	2.4	1.8	1.4
COND. NETTE DES IMP.	1.3	2.9	2.2	1.7	3.0	1.9	2.7	1.8	1.4	0.2	1.3	1.4
F.I.E.T. TOTALE	2.3	2.8	1.7	1.7	3.9	-1.1	1.2	2.0	1.3	4.2	1.3	1.2
SANT. I.R.E. ET R.I.	2.1	2.7	1.4	1.8	2.8	1.1	1.3	1.3	1.3	4.3	1.3	1.2
REVENUS MOIS ET	2.7	2.7	2.3	2.0	18.4	1.1	2.8	2.4	1.5	2.8	1.4	1.4
AUTRES REVENUS	1.8	2.9	1.3	2.1	2.9	1.9	1.9	2.6	1.1	4.7	1.1	1.3
EXPORTATIONS	-0.5	3.8	2.7	3.2	3.3	1.8	2.3	3.8	1.7	1.8	1.3	1.4

(1) Les réserves obligatoires sur les dépôts sont pour leur part maintenues au même taux.

Globalment en 1984 la demande de crédit a donc été très élevée et les banques ont dû faire face à une situation de tension importante. L'orientation massive en vue de redynamiser la demande de crédits a été effectuée.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau système de contrôle de la distribution du crédit doit être mis en place au début de 1985. Les banques devront être encouragées à développer des réserves obligatoires sur le montant des crédits qu'elles accordent à fin de leur progression au bénéfice de la croissance de leurs entreprises. Les procédures de concertation sont prévues avec les autorités nationales qui ajustent la progression des réserves de crédits à ce que l'évolution de ces derniers dans son ensemble soit compatible avec la politique de développement. Il apparaît donc à un régime par les modes de financement, la concertation pour les pays de marché en plus direct que dans l'ancien système. Une banque est libre de développer sa distribution sous réserve d'en supporter le coût croissant par exemple en améliorant sa productivité ou en accroissant sa base de ressources propres.

Tout comme le dispositif d'encadrement qu'il remplace, le nouveau système de contrôle vise à réguler la distribution du crédit à un niveau compatible avec le rythme de l'activité économique. Dans ce cadre, la nouvelle réglementation a permis aux banques de l'accomplir en concertant à un contrôle de leur crédit accordé aux ressources nationales, la fréquence des banques pour les concours octroyés sur ressources stables (obligations, actions, livrets particuliers), de leur copartager une certaine responsabilité à l'extension du marché financier. L'orientation de l'épargne vers les placements longs et à l'amélioration de la structure des bilans bancaires.

Par ailleurs, la réglementation a été mise en œuvre pour garantir que l'ensemble des opérations de financement soient effectuées dans des conditions de sécurité et de rentabilité.

L'ensemble des conditions de financement des entreprises a été amélioré.

Le solde des paiements de l'étranger a été de 1,2 milliard de dollars en 1983, ce qui est en baisse par rapport à 1982. La situation est restée restrictive en 1983 (projet de construction de 1,2 milliard de dollars en 1984 et pourrait rester proche de ce niveau en 1985).

Le régime général de l'épargne a été révisé et les taux d'intérêt ont été ajustés. La part de l'épargne nationale dans le financement des entreprises a été améliorée.

Le régime des crédits a été révisé et les conditions de financement ont été améliorées. Les banques ont été encouragées à développer des réserves obligatoires sur le montant des crédits qu'elles accordent à fin de leur progression au bénéfice de la croissance de leurs entreprises.

Les évolutions concernant les entreprises dépendent étroitement de la situation économique et financière du pays. Les banques ont été encouragées à développer des réserves obligatoires sur le montant des crédits qu'elles accordent à fin de leur progression au bénéfice de la croissance de leurs entreprises.